ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1526 - 10 octobre 1997 - prix : 9 F

Procès Papon

MAIS QUI JUGERA CEUX QUI L'ONT RÉEMPLOYÉ APRÈS LA GUERRE ?

La grand'messe du 10 octobre

LES PATRONS RECHIGNENT MAIS C'EST PAIN BÉNI POUR EUX

p. 4

Il y a trente ans était assassiné "CHE GUEVARA"

RÉVOLUTIONNAIRE MAIS PAS COMMUNISTE

p. 16

M 6189 - 1526 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – La grand-messe du 10 octobre, pain béni pour les patrons
– Patrons et syndicats en conférence
5 – Sans-papiers : des pétitions contre les promesses non tenues de Jospin
6 – Clinique du sport : tuberculose osseuse et virus du fric
7 – Les patrons peuvent payer
– Les propriétaires de logements ne veulent plus louer aux pauvres
– Les milliards des grandes surfaces
14 – Enquête de l'Insee sur les salaires
– Enseignement :
• LP Malakoff (Hauts-de-Seine)
• LP J-P-Timbaud (Aubervilliers)

Tribune

6 – Jospin et les 35 heures : l'art de gagner du temps

Dans le monde

8 – Irlande du Nord : la reprise du «processus de paix»
9 – Congo ex-Zaïre : Kabila expulse les organisations humanitaires
– Antilles : la loi Pons profite aux riches

Dans les entreprises

10 – Thomson Arcueil (94) : grande braderie à Thomainfor
– Merial-Toulouse en grève
– AXA-UAP : grand-messe patronale
11 – Grèves pour les salaires à Dunkerque
– Alcatel Ormes (Loiret), débrayages contre le plan social
12 – Sécurité sociale : plan Juppé maintenu
– Comment Renault traite son personnel
– La lutte continue à ETG (ex-Chausson – Gennevilliers)
13 – Coup de colère à Brest dans la navale

Anniversaire

15 – Il y a 40 ans – Spoutnik : le début de l'aventure spatiale
16 – Il y a 30 ans – «Che» Guevara était assassiné

Voir

16 – *El Che, Ernesto Guevara,* de Maurice Dugowsson

DES DÉPUTÉS COMMUNISTES POUR QUOI FAIRE ?

On pouvait lire, le 1er octobre, dans *L'Humanité* une interview d'Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée : «*Les communistes ont choisi d'être dans la majorité*», sous-entendu : ils doivent y rester. «*Les communistes agissent dans ce contexte politique et dans les limites très contraignantes des pouvoirs du Parlement*». Certes, mais si on ne peut faire, on peut au moins dire et se servir du Parlement comme d'une tribune. C'est d'ailleurs ce que font les députés du PCF quand ils sont dans l'opposition, mais cessent de le faire quand ils sont dans la majorité !

Bocquet continue son plaidoyer : «*Les députés du PCF ne peuvent pas se permettre la motion de censure car cela reviendrait à renverser le gouvernement... pour faire place à qui, à quoi ?*».

Bien sûr, renverser le gouvernement ne représente pas un objectif en soi pour les travailleurs, car c'est vrai qu'un autre gouvernement mènerait lui aussi une politique au service des patrons. Mais ce petit chantage à la crise gouvernementale sonne au mieux comme un aveu d'impuissance.

Le PCF ne cessait d'expliquer, et encore pendant la récente campagne électorale, que la présence de députés communistes devrait permettre de peser sur les décisions du gouvernement. Et voilà qu'une fois élus, ces députés expliquent qu'ils n'ont d'autre choix que de se soumettre. Si c'était pour en arriver là, à quoi servent donc les 36 députés communistes et apparentés, pour se rendre utiles aux travailleurs et aux électeurs qui les ont choisis eux, de préférence aux socialistes ?

Selon Bocquet, ces électeurs auraient mandaté les députés du PCF pour «*porter des propositions transformatrices de la société et, dans le même temps, savoir influencer positivement les décisions en cours d'élaboration*». Mais comment ?

Car, indépendamment du problème tactique du recours à la motion de censure, on n'entend peu les députés communistes et pas vraiment nettement. Pas plus d'ailleurs que *L'Humanité*, dont les critiques du gouvernement, même lorsqu'elles s'imposent, se font rares, respectueuses, embarrassées, dans un fatras d'excuses et de nuances. Et, du même coup, ceux qui regardent vers le PCF ne savent pas ce qu'ils défendent et ce à quoi ils s'opposent.

Selon Bocquet, il reviendrait donc à l'«intervention citoyenne» et au «mouvement social» que chaque texte soit débattu pour que les députés communistes se fassent entendre.

Les gens ne font pas. Soit. Mais s'ils baissent les bras, c'est aussi de la responsabilité de ceux qui, socialistes mais aussi responsables du PCF, les ont déçus et démoralisés. Mais que fait alors le PCF, que font ses députés pour leur redonner la confiance et l'allant perdus ?

Des députés communistes, soucieux de faire avancer la cause des travailleurs, pourraient pourtant par leur attitude au Parlement contribuer à redonner ce moral à la population ouvrière en dénonçant avec fermeté la situation réelle et les fausses solutions du gouvernement.

Ils pourraient dire haut et clair que, pour s'attaquer au chômage, il faut s'en prendre aux profits accumulés depuis des années par les entreprises, aux patrimoines des plus fortunés. Faire entendre cet autre son de cloche serait déjà un premier pas en avant et pourrait contribuer à redonner confiance.

Sans parler d'une crise gouvernementale, ils pourraient refuser de prêter leur voix, et donc cautionner les mesures dilatoires du gouvernement à l'égard du monde du travail, et faire en sorte que ce ne soit pas les intérêts des travailleurs qui sortent à chaque coup sacrifiés, mais ceux du patronat. Car pourquoi ne serait-ce pas les socialistes qui céderaient ? Et s'ils ne cédaient pas, ne serait-ce pas la démonstration qu'ils choisissent le camp des exploiteurs ?

Aline RETESSE

MEETING
avec
ARLETTE LAGUILLER
et
Roland SZPIRKO
à Beauvais (Oise)
Mardi 21 octobre
à 20h
Salle du Franc Marché

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

PAPON EST DEVANT SES JUGES, MAIS QUI JUGERA CEUX QUI L'ONT RÉEMPLOYÉ APRÈS GUERRE ?

On juge donc Papon et, peut-être, va-t-on le condamner. Plus ou moins symboliquement ! Mais uniquement parce qu'il a eu le tort de ne pas détruire des documents compromettants portant sa signature. Pourtant on pouvait bien penser, dès la fin de l'Occupation, que les fonctions qu'il exerçait à la Préfecture de la Gironde l'avaient amené à engager sa responsabilité dans les actes du régime de Vichy !

Et même si ce document n'avait pas été retrouvé, il aurait sûrement dû être jugé alors, pour bien d'autres faits que sa fonction impliquait. Là aussi les documents devaient exister et porter sa signature.

Pourtant cela n'a pas empêché le Gouvernement Provisoire, puis la IVe République de le maintenir dans de hautes fonctions. Il est devenu un haut fonctionnaire de la IVe République puis de la Ve, ministre et préfet de Police de Paris au moment de la répression sanguinaire, par la police parisienne, de la manifestation des Algériens d'octobre 1961. Il était aussi préfet de Police lorsque des policiers furent responsables de la mort de neuf manifestants à Charonne en 1962. Mais Papon servait alors la Ve République et, pour cela, bien sûr, il ne sera pas jugé.

Mais quand Papon dit qu'il paie pour les autres, dans un certain sens il n'a pas tort. Car il y en a eu bien d'autres comme lui, hauts fonctionnaires de Vichy, réemployés comme lui après guerre dans la haute administration, voire le pouvoir.

Sous Vichy, la police française arrêtait des résistants qui étaient emprisonnés ou fusillés ou déportés. Les donneurs d'ordres ont été souvent les préfets, les sous-préfets, les hauts fonctionnaires de toute sorte, de la police ou de l'administration pénitentiaire. Beaucoup plus rarement directement la Gestapo.

Et des juges ont fait pareil, bon nombre ont condamné aussi des résistants et surtout des militants communistes.

Ou même, bien que cela ait eu de moins graves conséquences, mais sur le fond c'est pareil, il y eut des policiers pour faire des barrages dans le métro ou les gares pour arrêter des travailleurs ou de malheureuses mères de famille revenant d'aller chercher quelques patates ou une livre de lard chez des parents à la campagne. Et il y eut des juges pour les condamner pour « marché noir ».

Mais les trafiquants de haut vol et tous les industriels, petits et grands, qui coopéraient avec l'industrie allemande et sa machine de guerre ne furent pas inquiétés.

Il y eut des policiers pour arrêter les travailleurs réquisitionnés pour aller travailler en Allemagne et qui ne répondaient pas à la réquisition, ou les jeunes de vingt ans qui ne se soumettaient pas au STO, le service du travail obligatoire (en Allemagne). Et des responsables pour donner des ordres à ces policiers.

Après la guerre, quelques juges ou responsables de la police ont été cassés ou condamnés mais ce fut une petite minorité, dont une partie d'ailleurs fut réintégrée. S'il avait fallu épurer réellement la magistrature, il n'y aurait plus eu de juges… même pour condamner les collaborateurs !

Bien d'autres que Papon ont fait déporter des Juifs, d'autres les ont fait arrêter par des gendarmes ou des policiers français. A Drancy, c'étaient des gardes mobiles qui surveillaient les Juifs qui y étaient entassés. Ce n'est pas Papon qui leur donnait des ordres, c'en étaient d'autres. D'autres de la même sorte.

Tous les responsables de l'appareil d'État de la IIIe République sont, dans leur immense majorité, restés en place sous Pétain, pour ne perdre ni leur place ni leur salaire. Ils sont aussi restés en place après la guerre car les partis qui gouvernaient à l'époque, le PC, le PS, le MRP et de Gaulle, avaient besoin d'eux. Pour de Gaulle, c'était la « raison d'État ! »

Ces gens étaient-ils irremplaçables à ce point-là ? Cela dépend justement pour quoi faire !

Pour construire un État réellement démocratique, au service du peuple, on aurait pu se passer d'eux. Des juges inexpérimentés mais non compromis il y en avait plein la jeunesse des facultés de droit. Des policiers, il y en avait parmi les masses populaires. Et c'est Maurice Thorez qui a dit qu'il ne fallait plus de « milices » car il ne fallait « qu'une seule police ». C'est-à-dire l'ancienne police, celle de Vichy.

Oui, pour construire un État démocratique on aurait pu se passer de tous ces gens-là, d'autant qu'ils étaient terrés quand ils n'étaient pas en fuite. Mais on les a blanchis, décorés pour des faits mineurs de résistance réels ou supposés. Car il s'agissait de remettre en place le même État qu'avant pour imposer de nouveaux sacrifices aux travailleurs afin de leur faire reconstruire la puissance industrielle de la bourgeoisie française.

Alors Papon paie, il est vrai, alors que d'autres qui lui ressemblent ou lui ont ressemblé n'ont pas payé.

Mais malheureusement il ne paiera pas pour tous ceux qui l'ont employé, lui et les autres, après guerre.

Car tous les Papon avaient, en plus d'un fond de racisme, une bonne spécialité, bien utile dans la guerre froide : la haine du peuple, la haine des travailleurs, la haine du communisme.

Des Papon, il y en a eu des milliers. Mais les plus coupables, ce sont vraiment ceux qui les ont réemployés après, en particulier dans toutes les tâches entourant les guerres coloniales comme celle d'Indochine ou celle d'Algérie.

Et si les représentants de la Ve République ont reconnu la responsabilité de l'État français dans le régime de Vichy, c'est uniquement parce que, 50 ans après, tous ceux qui pouvaient être utiles sont morts et aussi que les archives deviennent légalement accessibles aux historiens.

C'est cela qu'il ne faut pas oublier, à propos de ce procès qui ne sera que celui d'un seul homme.

LA GRAND-MESSE DU 10 OCTOBRE

LES PATRONS FONT MINE DE RECHIGNER, MAIS C'EST PAIN BÉNI POUR EUX...

Ce 10 octobre va donc s'ouvrir la fameuse « *Conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail* », présentée par Jospin comme l'événement social de première grandeur devant inaugurer son arrivée aux affaires. Mais plus on s'est approché de l'échéance, plus la baudruche s'est dégonflée.

Les ministres et Jospin lui-même y ont contribué. Car ils ont répété que, de toute façon, « *rien ne doit se faire sans les entreprises* », en d'autres termes, que les travailleurs n'obtiendront que ce que voudront bien leur accorder les patrons. Et il a suffi que les patrons tapent sur la table, en exprimant leur refus d'une simple loi-cadre sur les 35 heures payées 39, pour que le gouvernement renie une des rares promesses de Jospin. L'épisode est surtout significatif, comme l'a été la fermeture de Vilvorde, du fait qu'il suffit que le patronat exige pour que le gouvernement cède.

Les patrons, en revanche, ne se sont pas gênés pour réclamer encore plus de flexibilité, encore plus de souplesse dans les lois, pour faire travailler, chômer ou licencier les travailleurs comme ils veulent, quand ils veulent, et encore plus d'allégements de charges et d'aides de l'État.

Tous les ministres concernés y sont allés de leur couplet pour suggérer que si le patronat acceptait de « négocier », il y gagnerait en arrangements sur les salaires (c'est-à-dire en diminutions !) qu'on ferait accepter aux salariés, ou en « aménagement » – au gré des besoins du patronat évidemment – du temps de travail. Mais les représentants patronaux savent aussi que plus ils paraissent fermes, plus ils obtiendront !

Voici à quoi servira la Conférence sur l'emploi : peut-être quelques gestes du patronat mais en contrepartie d'avantages pour les patrons, cautionnés de surcroît par les organisations syndicales. A supposer que la conférence ne tourne pas court au bout de quelques jours, les représentants du patronat refusant de se prêter au jeu organisé par le gouvernement socialiste.

Renverser le cours de cette politique devient pourtant une question de plus en plus vitale pour les travailleurs. Leur situation ne cesse de se dégrader. Le chômage s'aggrave, entraînant une fraction croissante de la population dans la précarité et la misère, pendant que dans nombre d'entreprises on impose à ceux qui ont du travail des heures supplémentaires et des charges de travail de plus en plus insupportables.

Ce ne sont pas des « négociations » sur les 35 heures à atteindre en 2002, ou on ne sait quand, qui changeraient quelque chose à cette évolution ! La situation sociale de plus en plus catastrophique qu'entraîne le chômage exige des mesures radicales : que l'on interdise les licenciements, à commencer dans les grandes entreprises qui annoncent des profits ; que l'on prenne, pour créer des emplois et assurer un salaire décent à tous, sur les profits, les revenus et les fortunes accumulés par les riches. C'est-à-dire qu'on prenne en compte les besoins vitaux du monde du travail et qu'on ose, pour cela, s'en prendre aux intérêts du grand patronat !

Sylvie FRIEDMAN

LO

Le Comité d'entreprise d'UNIMÉTAL envahi récemment par les travailleurs en colère contre les licenciements. La colère est parfois la meilleure conseillère !

PATRONS ET SYNDICATS EN CONFÉRENCE

COMMENT FAIRE PAYER LE PATRONAT ?

Les trois principales confédérations syndicales ouvrières ont choisi un profil bas pour aborder cette conférence nationale pour l'emploi, les horaires et les salaires.

Pourtant il aurait été simple de parler clair, à l'image du patronat qui n'a pas craint de formuler ses exigences, de pratiquer le chantage pour faire prendre en compte ses exigences, et qui saura les imposer d'autant plus facilement qu'il rencontrera face à lui des contradicteurs, syndicats ou membres du gouvernement, qui ne font guère preuve, à l'avance, de détermination.

Les dirigeants des syndicats ouvriers ne peuvent pourtant ignorer qu'il n'y a rien à attendre de cette conférence, et que, même s'il y a de prétendus reculs sur les 35 heures, il s'agira, le gouvernement l'a dit, d'une loi-cadre, que le patronat aurait, de fait, la charge de remplir. Une telle « concession » aboutirait à introduire la flexibilité du travail accrue que le patronat revendique, même si elle est largement entrée dans les faits, sous des modalités diverses, dans nombre d'entreprises. Les responsables syndicaux savent tout cela. Mais ils se gardent de le dire publiquement. Il y a bien eu les toutes récentes déclarations des dirigeants de la CGT, Viannet, et de FO, Blondel, pour dire que si rien ne sortait des discussions qui s'ouvrent le 10 octobre, il y aurait des risques, et une situation grave. Quels risques ? Pour qui, pour quoi ? C'est que prévenir les travailleurs, ce serait du même coup dire que la participation des dirigeants syndicaux à cette conférence est au mieux inutile, voire même négative dans la mesure où leur présence y cautionne une opération sans autre intérêt que de faire diversion aux vrais problèmes, et de permettre au gouvernement de laisser croire qu'il ne reste pas inactif.

Alors quoi faire ? Il serait nécessaire de préparer les travailleurs à agir sur un terrain qui contribuera à changer le rapport de force en leur faveur. Certes il ne suffit pas de le décréter pour qu'une lutte à la hauteur des enjeux puisse s'engager du jour au lendemain. Mais la situation exigerait bien plus de fermeté, autre chose que des manifestations symboliques, de toute façon bien timides. Une attitude claire, ferme et précise qui contribuerait à ce que les militants et du même coup les travailleurs autour d'eux regagnent confiance, et cessent de se sentir impuissants, battus d'avance face à leurs exploiteurs.

Mais Notat, au nom de la CFDT, affiche d'entrée sa solidarité avec la démarche gouvernementale, ne discutant que sur les échéances. Blondel au nom de FO et Viannet, pour la CGT, même quand ils évoquent des actions, se gardent d'être précis et de montrer, ne serait-ce qu'au niveau des déclarations, une détermination qui contribuerait à convaincre ceux qui hésitent ou ceux qui « *n'y croient plus* », qu'au moins les organisations ont des propositions et des objectifs clairs, à la hauteur des nécessités et qu'ils sont résolus à faire tout ce qui est nécessaire pour les imposer.

Le temps passe, laissant les mains libres au patronat. La situation se détériore pour le monde du travail. Il appartient donc aux militants ouvriers et aux travailleurs de se donner les moyens de préparer les luttes indispensables pour imposer aux patrons ce que la grand-messe baptisée « conférence » ne leur accordera pas.

Paul SOREL

IMMIGRATION ET SANS-PAPIERS :

EXIGER DE JOSPIN QU'IL RESPECTE SES PROMESSES, C'EST ENCORE BIEN PEU !

07

C'est le 15 octobre que le Conseil des ministres doit être saisi des avant-projets de lois de Guigou et Chevènement, sur le code de la nationalité et l'immigration. Le fait que Jospin se refuse à abroger, comme il l'avait promis, les lois Pasqua-Debré a amené bon nombre de réactions y compris au sein même du Parti Socialiste.

PÉTITION...

Un certain nombre d'artistes et d'intellectuels, qui avaient été à l'origine des pétitions contre les lois Debré en février dernier, ont pris l'initiative de lancer une nouvelle pétition. Cette fois-ci la pétition, signée par un premier groupe de 1 300 personnes appartenant au monde du cinéma, du théâtre, de la littérature, aux professions de santé ou encore aux professions juridiques, réclame la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande et elle critique les critères de sélection de la circulaire Chevènement et leur application arbitraire. Elle souhaite en outre une « *nouvelle législation, rompant radicalement avec les lois d'hier* (Pasqua-Debré) *et celle qu'on nous annonce aujourd'hui* (projet Chevènement) ». Il est significatif que le texte de la pétition qui s'intitulait au départ « *Tenir promesse* », dénonçant nettement le refus du gouvernement d'abroger les lois Pasqua-Debré, ait été finalement axé sur la seule régularisation des sans-papiers, faute d'accord entre les personnalités à l'origine du mouvement pour exiger clairement du gouvernement l'abrogation des lois Pasqua-Debré.

Certains signataires de cette pétition se sont alors joints à d'autres intellectuels pour lancer, à 17, un appel réclamant « *dès aujourd'hui* » un « *droit à l'inventaire* » des promesses de Jospin à qui ils demandent de « *cesser de tergiverser et de biaiser avec ses propres engagements* », réclamant une révision des projets de lois sur l'immigration dans le sens indiqué par la Commission consultative des droits de l'homme et tenant compte des souhaits des associations.

Enfin une série d'organisations politiques, syndicales et associatives appellent à manifester le 14 octobre, la veille de la présentation des avant-projets de lois au Conseil des ministres, à 18 heures au métro Sèvres-Babylone. Parmi elles, le PCF, les Verts, SOS racisme, le MRAP, Droits devant, la CGT, la FSU, SUD PTT, etc. pour réclamer l'abrogation des lois Pasqua-Debré. Les organisateurs réclament l'arrêt des expulsions et une « *véritable régularisation* » pour les sans-papiers mais tiennent à se démarquer de la revendication d'une « *régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande* » avancée dans la pétition des 1 300 car, explique *L'Humanité* « *toutes les forces de progrès ne peuvent pas se rassembler sur un tel objectif* ».

Au sein même des politiciens du Parti Socialiste, Robert Badinter, ancien Garde des Sceaux de Pierre Mauroy, qui ne passe pas pour un extrémiste et avait apposé sa signature sur le texte instaurant le système des certificats d'hébergement en 1982, affirme aujourd'hui qu'il ne votera pas la loi en l'état et exige « *l'abrogation de quatre ou cinq dispositions blessantes dans la loi actuelle* ». La direction du PCF elle-même ne s'est pas montrée aussi ferme et s'est gardée, jusqu'à présent, d'affirmer au nom des députés communistes que ceux-ci ne voteraient pas les projets de lois !

... ET CONTRE-PÉTITION

Et puis il y a ceux qui trouvent que « *le rapport Weil et le projet de loi gouvernemental actuellement en cours d'élaboration constituent des signes clairs d'une volonté de réforme efficace* ». Ils sont onze intellectuels à avoir signé un texte qui s'en prend à ceux qui protestent les accusant de « *fournir des armes redoutables au Front National, dont l'ascension et le dynamisme actuels doivent beaucoup aux campagnes médiatiques en faveur de l'ouverture* (des frontières) *sans limites* (...) ».

C'est dire que le gouvernement trouve aujourd'hui des soutiens parmi ceux qui, comme Alain Finkielkraut ou Emmanuel Todd, n'ont pas désapprouvé les lois Pasqua-Debré, et c'est tout un symbole.

L'UNANIMITÉ FACTICE DE FÉVRIER DERNIER

Mais il est remarquable qu'aujourd'hui la protestation contre les projets du gouvernement socialiste est bien moins unanime que celle qui eut lieu contre le projet de loi Debré parmi les intellectuels et les organisations qui, à l'époque, leur ont emboîté le pas sans critique. C'est que l'unanimité de l'époque masquait en fait des positions bien différentes entre gens dont beaucoup visaient en partie à la victoire électorale du Parti Socialiste.

Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont satisfaits de voir le PS au gouvernement et leur indignation de février est mise en veilleuse. Certains critiquent encore le gouvernement sur son attitude sur les sans-papiers mais veulent se montrer « responsables » quant aux lois qui seront promulguées pour l'avenir. D'autres se positionnent par rapport à la bataille d'amendements qui aura lieu mais ne veulent pas apparaître comme des extrémistes réclamant la régularisation de tous les sans-papiers.

Et même ceux, encore très minoritaires, qui réclament tout simplement que le gouvernement réponde aux attentes et aux espoirs que la gauche a suscités, lors de la campagne électorale, à propos de la régularisation des sans-papiers et la législation sur l'immigration, se situent sur un terrain limité. Non seulement parce que les lois Pasqua-Debré ne constituent qu'une petite partie de l'arsenal de lois, règlements et autres circulaires qui sont autant d'obstacles et de tracasseries pour les travailleurs immigrés, mais parce que si la démagogie anti-immigrés est payante électoralement aujourd'hui c'est parce que la situation économique est désastreuse pour la population laborieuse dans son ensemble. Dans toutes les périodes où il n'y avait pas de chômage, non seulement il n'y avait pas de prétendu problème de l'immigration ni de débat sur la question, les patrons faisaient même venir les travailleurs immigrés en nombre parce qu'ils en avaient besoin, et obtenaient leur régularisation quelle que fût la législation.

NE PAS S'ARRÊTER À MI-CHEMIN

Certes, il est bien bien plus difficile de réclamer « le droit à l'inventaire » des promesses de Jospin en matière de résorption du chômage qu'en matière de législation sur l'immigration, Jospin s'étant bien gardé de toute promesse précise en la matière.

Mais c'est pourtant sur ce terrain-là qu'il faut faire pression sur le gouvernement si l'on ne veut pas se résigner à l'impuissance dans les autres domaines. Il est certain que la situation des travailleurs immigrés se poserait en de tous autres termes si le chômage était résorbé.

Mais sur cette question-clé, Jospin ne veut pas mener une politique différente de celle des gouvernements précédents, de gauche comme de droite, car cela impliquerait de prendre sur les profits patronaux pour créer des emplois utiles pour la société ou pour répartir le travail entre tous sans diminution des salaires, afin de permettre aux 5 millions de chômeurs et d'exclus de vivre décemment.

Le chômage continue de grimper et la situation de la population laborieuse se dégrade chaque jour un peu plus. Tout cela nourrit le désespoir, les réactions xénophobes et racistes et entretient la volonté des politiciens de tout bord d'user de la démagogie anti-immigrés à défaut de prendre des mesures susceptibles d'améliorer la vie de la majorité de la population. Les travailleurs immigrés sont évidemment les premiers à faire les frais d'une situation qui se dégrade toujours plus, mais l'ensemble de la population laborieuse paye tout cela, elle aussi, au prix fort.

Bien sûr que les révolutionnaires et les travailleurs conscients ne peuvent être que contre l'arbitraire auquel Chevènement soumet les sans-papiers, bien sûr qu'ils ne peuvent être que contre cette nouvelle mouture des lois Pasqua-Debré que Jospin concocte. C'est pourquoi Lutte Ouvrière participera à la manifestation du 14 octobre.

Mais il faut bien être conscient que même l'abrogation des lois Pasqua-Debré ne changerait pas la situation des travailleurs immigrés, ni l'arbitraire des pouvoirs publics, ni les difficultés économiques qu'ils partagent avec l'ensemble de la classe ouvrière. Quant aux intellectuels, aux artistes, aux enseignants, médecins et autres juristes, ils ne seront pas épargnés non plus par la montée de la xénophobie, du racisme, de l'intolérance, des idées rétrogrades.

C'est pourquoi, si on veut mener une lutte vraiment conséquente, on ne peut se contenter d'exiger que Jospin respecte ses maigres promesses concernant l'abrogation des lois Pasqua-Debré et la régularisation des sans-papiers. Il faut aussi – et c'est vital – le contraindre à faire tout ce qu'il s'est bien gardé de promettre pour sauvegarder la vie de la population laborieuse !

Dominique CHABLIS

MANIFESTATION

Le 14 octobre à Paris, manifestons contre les lois Pasqua-Debré-Chevènement à 18 h, Métro Sèvres-Babylone.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

JOSPIN ET LES 35 HEURES : L'ART DE GAGNER DU TEMPS

La conférence promise par Jospin sur l'emploi, la réduction du temps de travail et les salaires arrive, quatre mois après l'accession de la gauche au pouvoir. Pas de doute qu'il se soit donné le temps de la préparer. Le gouvernement a même réuni la semaine dernière des représentants du patronat et des organisations syndicales pour vérifier que chacun y tiendra bien son rôle.

A Matignon on s'apprête donc à nous jouer la comédie. Le patronat a affirmé haut et fort qu'il ne voulait pas d'une réduction du temps de travail sans réduction de salaire. Et il y vient avec l'objectif de faire entériner de nouvelles mesures de flexibilité. Côté gouvernement et partis de gauche, ça discute « loi-cadre », « date-butoir », « taquet ». Un jargon qui peut cacher bien des choses, sauf que ni les uns ni les autres n'envisagent d'imposer au patronat les 35 h payées 39 dans l'immédiat.

Les problèmes des travailleurs ne se résument d'ailleurs pas à cette revendication, même si celle-ci est parfaitement légitime vu les progrès incessants de la productivité. Bien sûr qu'il faut la réduction du temps de travail, au moins à 35 heures, sans perte de salaire, et avec l'obligation pour les patrons d'embaucher en compensation.

Reste que le problème numéro un, c'est le chômage qui touche en réalité près de 5 millions de personnes dans ce pays, qui est une menace permanente au-dessus de la tête de tous les salariés et qui se traduit par la dégradation des conditions d'existence de la classe ouvrière, autant dans les entreprises que dans les cités. Le chômage que le patronat utilise pour faire baisser les salaires, pour augmenter la précarité, en mettant les travailleurs en concurrence. Le chômage sur lequel spéculent des politiciens démagogues pour tenter de dresser les travailleurs les uns contre les autres, les jeunes contre les vieux, ceux du secteur privé contre ceux du secteur public, les français contre les immigrés...

Ce qui est à l'ordre du jour pour nous travailleurs, ce n'est donc pas seulement la réduction du temps de travail. C'est un plan d'urgence à mettre en place sous le contrôle des travailleurs et qui doit aussi comporter :

– L'arrêt et l'interdiction de tous les licenciements et la réquisition des entreprises qui licencient pour faire des profits. Les chiffres qui viennent d'être publiés prouvent que les grandes entreprises en font de plus en plus, alors qu'elles ne cessent de réduire le nombre des emplois. Et on nous prévient déjà que la croissance prévue de 3 % par an ne permettra même pas de diminuer le chômage.

– L'arrêt des subventions au patronat qui empoche des milliards au nom de l'emploi sans en créer un seul, et l'utilisation de ces fonds pour la création directe par l'État d'emplois utiles à la collectivité.

– Une augmentation de tous les salaires, d'au moins 1 500 F par mois, indispensable, ne serait-ce que pour rattraper la perte de ces dernières années.

Rien de tout cela n'est dans les intentions du gouvernement, et évidemment pas dans celles des patrons. Quant aux dirigeants des confédérations syndicales, censés nous représenter à cette conférence, ils ne vont même pas y défendre ces objectifs. Et surtout, ils ne se préparent qu'à des parlotes autour du tapis vert.

Certes il y a des appels syndicaux à la SNCF, à l'EDF, à une journée d'action pour le 8 octobre, deux jours avant la conférence, mais chacun sur des objectifs propres à ces secteurs. Certes, mieux ces mouvements seront suivis, mieux ça vaudra pour nous. Mais alors que le patronat annonce lui ses objectifs et se met en position de combat, aucune des confédérations syndicales n'a proposé d'accompagner cette conférence d'une mobilisation de l'ensemble des travailleurs, sur des objectifs communs, aucune n'a proposé de l'accompagner ne serait-ce que de manifestations de rues et débrayages.

C'est pourtant à une véritable offensive générale des travailleurs qu'il est nécessaire de nous préparer, car il n'y a rien à attendre du gouvernement. Ni non plus de ces dirigeants des partis de gauche ou de ces chefs syndicaux qui le soutiennent, et qui tout en prétendant s'en remettre à la base pour faire pression, ou à « une mobilisation citoyenne », ne font surtout rien pour qu'elle se réalise.

Éditorial des bulletins d'entreprise* l'Étincelle *du 6 octobre 1997

Leur société

CLINIQUE DU SPORT

Gamma

Il s'agissait d'un phénomène nouveau, difficile à diagnostiquer, s'excusaient lundi 6 octobre, à la télévision, les responsables de la Clinique du Sport, où un certain nombre de patients ont été infectés par une bactérie engendrant une forme de tuberculose osseuse faute d'une stérilisation suffisante des instruments chirurgicaux. Et ils ouvraient le parapluie en affirmant que, si en 1993, lorsque les causes de l'infection ne faisaient plus de doute, ils n'avaient pas alerté tous leurs anciens patients, c'était d'un commun accord avec les autorités sanitaires.

Belles excuses !

Car ce n'était pas par ignorance que, de 1988 à 1993, la Clinique du Sport recourait à une stérilisation rapide « à froid » pour les instruments chirurgicaux d'un certain nombre d'opérations comme celles des hernies discales ou du genou pratiquées sans ouvrir, par simple ponction. Ces interventions exigeaient la même asepsie chirurgicale que toute autre, et le matériel en était bien stérilisé à chaud en début de journée. Mais ensuite il fallait faire face au flux de ce type d'opérations rapides et rentables que la clinique, forte de sa réputation et de son étiquette « du Sport », effectuait en série. Pire, c'était non pas à l'eau stérile mais à l'eau des robinets de son bloc opératoire, certes munis de filtres, que la clinique le faisait sans, toutefois, que cette stérilisation théorique ait été formellement vérifiée.

Un premier cas d'infection fut identifié en 1989, mais les responsables de la clinique, le considérant comme isolé, ont continué de procéder avec la même négligence. Ce ne fut qu'en mai 1993, à la suite de deux autres cas, que les autorités sanitaires ordonnèrent enfin une enquête approfondie. Le Laboratoire d'Hygiène de la Ville de Paris découvrait alors la présence de la bactérie en question dans les circuits d'eau. Et la clinique en revenait à la méthode de stérilisation classique.

Au lieu d'alerter les personnes opérées pendant cinq ans, la clinique envoya à 350 d'entre elles un simple « questionnaire de satisfaction ». Avait-elle l'accord des autorités sanitaires, comme elle le prétend ? C'est possible.

Finalement, une thèse rédigée fin 1993 par un médecin signalait que 4 306 personnes avaient été opérées de la colonne vertébrale dans les mêmes conditions entre 1988 et mai 1993 et risquaient d'avoir été infectées.

Inutile de dire que peu de patients ont éprouvé le besoin de répondre au questionnaire, pris souvent pour une tentative de « relance commerciale » et cela, d'autant plus pour des patients n'ayant aucune conscience de développer la maladie. Par ailleurs, les quelques personnes soignées pour tuberculose osseuse ayant pris la peine de répondre à l'enquête ne reçurent aucune nouvelle de la clinique.

Quatre ans après, certains malades contaminés ayant créé une association de défense et ayant rendu l'affaire publique, les autorités sanitaires finirent par intervenir à nouveau et le réexamen des anciens patients fut envisagé. Mais pendant toutes ces années, l'infection chez les patients atteints a eu le temps de se développer.

En septembre dernier donc, sous contrôle de l'administration, la clinique a enfin commencé à convoquer pour examen ses anciens patients. Mais discrètement, en n'en ayant sélectionné qu'un petit nombre. Combien parmi les 4 306 opérés de la colonne vertébrale entre 1988 et 1993 risquent d'être dans ce cas, que ni la clinique ni les autorités sanitaires de tutelle n'avaient envisagé d'examiner ?

C'était le souci de protéger la réputation d'une clinique qui tournait fort bien, et non la crainte d'affoler inutilement les patients, qui préoccupait au premier chef les responsables de celle-ci et explique leur loi du silence.

Seul le combat entamé leur permettra de résister au virus du fric qui mine la société.

O.B.

LES PATRONS PEUVENT PAYER !

Martine Aubry accueillant Gandois. « Faites donc comme chez vous ».

AFP

Une semaine avant la conférence pour l'emploi, Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn ont réuni les représentants du patronat et des syndicats pour leur remettre des fiches censées décrire la situation économique. On y lisait par exemple que, depuis 1981, la part qui revient aux salariés dans ce qu'ils produisent a considérablement baissé, de 10 % environ. Celle qui va dans les poches du patronat en profits divers, bien entendu, a augmenté d'autant.

Ce n'est jamais que la version chiffrée et officielle de ce que chacun sait. D'un côté les salaires bloqués, le chômage et la précarité toujours accrue, et de l'autre, s'en nourrissant, des bénéfices patronaux qui ne cessent de battre des records. Les analystes boursiers n'en finissent plus de réviser en hausse leurs estimations pour l'année en cours. Ils annoncent que 1997 va dépasser les bénéfices records de 1989. Les sociétés figurant à l'indice boursier CAC 40 vont engranger 122 milliards de bénéfices, de quoi payer 2 millions de travailleurs au SMIC pendant un an. Encore ne s'agit-il que d'une partie des sociétés cotées en Bourse, le total est beaucoup plus important. Et c'est sans parler des bénéfices dus à la spéculation financière. Le jour même de la conférence préparatoire à la vraie conférence du 10 octobre, la Bourse atteignait à un nouveau record. Depuis le début de l'année cet indice CAC 40 a gagné 33,6 %.

La logique voudrait qu'ayant présenté au patronat les chiffres de ce qu'il a volé aux travailleurs depuis plus de dix ans, le gouvernement lui demande de régler l'addition. C'est dans les coffres-forts de ces grands groupes capitalistes et nulle part ailleurs que résident les «gisements d'emplois» chers à Martine Aubry. Ses propres chiffres le prouvent. Mais elle et son collègue Strauss-Kahn, comme Jospin, ont déjà prévenu qu'ils ne feraient rien sans l'accord des patrons eux-mêmes. Qu'espèrent-ils alors ? Faire pleurer ces patrons avec les petits graphiques qu'ils leur ont distribués ?

Daniel MESCLA

LES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS NE VEULENT PLUS LOUER AUX PAUVRES

L'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), qui regroupe 200 000 propriétaires privés de logements loués, ne manque pas d'idées pour résoudre le problème du nombre grandissant de loyers impayés.

Partant de la constatation hypocrite qu'« *accorder de longs délais* (au locataire) *est en fait lui rendre un mauvais service car, pendant ce temps, sa dette s'alourdit* », elle s'adresse au gouvernement afin qu'il revoie la procédure d'expulsion, de façon à la rendre à la fois plus rapide et plus efficace.

L'UNPI appelle avant tout les propriétaires à réagir dès la moindre défaillance de paiement du loyer, sans attendre, sans perdre de temps – car le temps, ce n'est bien sûr pour eux que de l'argent. D'autant plus qu'aujourd'hui, la situation du locataire devient « *vite sans issue* », explique l'UNPI. Le chômage et la dégradation des conditions de salaires et de vie des familles populaires accélèrent l'apparition des impayés de loyers, qui surgissent selon les statistiques entre quatre et douze mois seulement après l'emménagement. Ils multiplient aussi leur nombre et donc celui des procédures engagées par les propriétaires (à l'heure actuelle, déjà plus de 110 000 par an) auprès d'une justice trop lente à leur goût, débordée et qui aurait, toujours selon l'UNPI, un penchant trop prononcé à accorder des délais de paiement aux locataires…

Constatant par ailleurs qu'une fois la décision d'expulser obtenue du juge, son exécution avec l'aide de la police, sur ordre du préfet, exige encore un délai de plusieurs mois, l'Union propose que, dès la décision de justice rendue, le préfet décide le relogement de l'expulsé dans l'un des logements du contingent HLM dont il dispose. Il permettrait ainsi l'expulsion sans délai du locataire en difficulté, sans qu'il soit même nécessaire de faire intervenir la police. Les propriétaires demandent également à être spontanément indemnisés par l'État du manque à gagner représenté par les loyers impayés si l'expulsion et le relogement tardent.

Non pas qu'aujourd'hui, ils ne soient pas indemnisés ! Lorsque le préfet refuse l'intervention de la police pour procéder à une expulsion (55 % des cas), l'État verse aux propriétaires des indemnités, qui représentent même au total la somme rondelette de 250 millions par an. Mais ce que voudraient les propriétaires, c'est que ces indemnités soient en quelque sorte automatiques, dès que la libération de leur logement se fait attendre.

En somme, pour les propriétaires immobiliers, si le gouvernement et sa police sont incapables de faire respecter la propriété privée immobilière par la garantie du paiement régulier des loyers ou l'expulsion sans délai, qu'ils se débrouillent pour payer et pour loger les pauvres où ils veulent, mais qu'ils leur fassent débarrasser le plancher privé. S'ils sont propriétaires, c'est pour faire de l'argent. Un point c'est tout. Quant à loger ceux qui en ont besoin, ce n'est pas leur problème.

Pas plus d'ailleurs que n'est vraiment le problème du gouvernement, le fait qu'aujourd'hui, sous le poids du chômage et des difficultés matérielles grandissantes, même un loyer HLM peut devenir rapidement hors de portée de bien des familles. Car résoudre le problème du logement, non seulement signifierait interdire aux propriétaires privés toute expulsion mais signifierait aussi réquisitionner tous les logements vides, ceux du parc privé et ceux du parc – social ou pas – public, pour donner à chaque famille populaire un logement correspondant non à sa bourse mais à ses besoins. Et ce n'est certainement pas du gouvernement actuel que la classe ouvrière peut attendre une telle politique, même s'il ne donne pas entière satisfaction aux prétentions de l'UNPI.

Lucienne PLAIN

LES MILLARDS DES GRANDES SURFACES

29 milliards. C'est la somme que met aujourd'hui sur la table le groupe de grandes surfaces Promodès pour prendre le contrôle d'un autre groupe, Casino. Les journaux sont envahis de doubles pages de publicité destinées à s'arracher les actionnaires de Casino.

Promodès, ce sont les hypermarchés Continent, Champion, Codec, Shopi et Proxi. Casino, ce sont les hypermarchés Géant et les supermarchés Casino, auxquels sont alliés les magasins Rallye. Avec ces 29 milliards, on aurait pu en embaucher des caissières, des manutentionnaires ou des vendeurs dans tous ces magasins, on aurait pu en passer à plein temps des employés travaillant à temps partiel parce qu'ils n'ont pas le choix, en augmentant leur salaire. Les clients ne s'en seraient certainement pas plaints, les queues aux caisses auraient été un peu moins longues.

Mais cette somme a été mise de côté pour la jeter dans une bagarre boursière qui dure maintenant depuis un mois. Les bénéficiaires en seront les actionnaires des groupes en question : l'action Casino a progressé de 18 %, celle de Rallye de 32 %.

Faites vos jeux !, disent les capitalistes. Les rapports sont bons à ce casino-là.

Daniel MESCLA

La reprise du « processus de paix »

Irlande du Nord

LES SURENCHÈRES POLITICIENNES CONTINUENT

Mercredi 1er octobre s'ouvrait officiellement à Belfast, en Irlande du Nord, la première séance de négociations en vue d'un règlement politique de la guerre civile larvée qui déchire la province depuis la fin des années 1960.

Il aura fallu plus de trois ans pour en arriver là. Trois années au cours desquelles le gouvernement conservateur de John Major, après avoir lancé ce qu'il avait appelé le « processus de paix », joua la carte de l'enlisement, pour des raisons politiciennes qui n'avaient rien à voir avec la situation en Irlande du Nord.

LES AVATARS DU « PROCESSUS DE PAIX »

C'est en effet en septembre 1994 que, après une longue série de contacts secrets entre Londres et les dirigeants nationalistes de l'IRA (Armée Républicaine Irlandaise), celle-ci déclara un cessez-le-feu afin de permettre l'ouverture de discussions entre les diverses forces politiques d'Irlande du Nord et les gouvernements britannique et irlandais.

Très rapidement, ces discussions se trouvèrent paralysées par les exigences des partis unionistes – ces partis qui, au nom du mandat qu'ils prétendent avoir des protestants d'Irlande du Nord, revendiquent le maintien de celle-ci au sein du Royaume-Uni. Seul Major pouvait imposer le processus de paix aux partis unionistes. Mais, il n'en fit rien. Politiquement affaibli en Grande-Bretagne, il préféra conserver le soutien des députés unionistes au Parlement de Londres et éviter ainsi d'y être mis en minorité, quitte à céder au chantage unioniste en excluant Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, des discussions.

Dès lors, le processus de paix tourna à la farce, au point qu'en février 1996, soucieux de ne pas en apparaître comme les dindons aux yeux d'une base de plus en plus impatiente, les dirigeants de l'IRA mirent un terme à leur cessez-le-feu par un attentat spectaculaire dans le quartier des affaires de Docklands à Londres.

Le retour des travaillistes anglais au pouvoir, en mai dernier, donna un second souffle au processus de paix, privant les partis unionistes du moyen de chantage qui leur avait si bien réussi auparavant.

Les républicains irlandais, qui n'avaient de toute façon pas d'autre objectif que celui d'un règlement négocié qui leur assure une place dans les institutions politiques d'Irlande du Nord, se mirent d'accord rapidement avec les émissaires de Blair. Le 20 juillet, un nouveau cessez-le-feu était déclaré, conduisant, cette fois semble-t-il pour de bon, à l'ouverture officielle des négociations de paix.

UNE SURENCHÈRE DANGEREUSE

On n'en a pas fini pour autant avec les gesticulations. Sans doute le principal parti unioniste, l'UUP, a-t-il fini par accepter de participer au processus, entraînant avec lui les ailes politiques des deux principaux groupes paramilitaires protestants. Mais cela n'a pas été sans accroc et, déjà, les surenchères vont bon train entre ceux des unionistes qui ont rejoint la barque des négociations et ceux qui sont restés en dehors.

C'est ainsi que Ian Paisley, calotin enragé qui a créé sa propre secte protestante, mais aussi leader « historique » de l'aile la plus réactionnaire de l'unionisme protestant, a entamé une campagne dans la province visant à mobiliser l'opinion contre « *les traîtres qui sont prêts à vendre les valeurs protestantes aux suppôts de Dublin* ». Il peut compter sur l'appui d'un nouveau groupe paramilitaire, la Force des Volontaires Loyalistes, formé récemment par des dissidents des groupes paramilitaires protestants participant aux négociations.

Le camp nationaliste irlandais, de son côté, présente sans doute bien moins de divisions. Mais l'autorité de l'IRA est elle aussi contestée depuis quelque temps par un groupe dit « Conseil Militaire de Continuité » qui cherche à rallier les « vrais républicains » et se targue de reprendre la lutte armée abandonnée par l'IRA. C'est ce groupe qui a revendiqué en particulier un attentat spectaculaire à la bombe à la mi-septembre.

Au fond, bien sûr, ceux qui se livrent à ces surenchères n'ont d'autre but que de rejoindre eux aussi les négociations, à un moment où à un autre, en comptant sur leur prétendu « radicalisme » pour s'y assurer une meilleure place. Mais en attendant, cette surenchère n'est pas sans danger. Les tensions intercommunautaires, alimentées par plus de trente ans d'exactions, ont vite fait de se raviver, comme l'a montré par exemple, la série d'affrontements qui a opposé des bandes de jeunes des deux communautés le 28 septembre.

QUELS ENJEUX ?

Autant dire qu'il n'est encore nullement certain que ces négociations aboutissent un jour.

Ce qui est sûr, c'est que Londres le souhaite, ne serait-ce que pour ne plus avoir à payer la note d'un appareil permanent de répression extrêmement coûteux. Dans ce but, ce que Blair a à proposer aux divers protagonistes, c'est une espèce d'autonomie du même type que celle dont jouira bientôt l'Ecosse, avec en plus l'établissement de liens privilégiés avec la République d'Irlande. Tout cela s'appuierait sur des institutions où tous les protagonistes auraient leur place, en tant que représentants de l'une ou l'autre des communautés.

'En clair, cela signifie que pour donner droit aux ambitions des différents leaders politiques, ce règlement institutionnalisera les divisions entre catholiques et protestants, en les domestiquant peut-être mais aussi en les enracinant. Il n'est pas question de créer un cadre où cet héritage empoisonné d'un passé révolu pourrait être remisé aux poubelles de l'Histoire. Car pour en arriver là, encore faudrait-il remettre en cause les privilèges sociaux dont vit, fort bien d'ailleurs, la bourgeoisie protestante, tout en s'opposant aux aspirations de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie catholiques, dont le seul but est d'augmenter leur propre part du gâteau. Car ce sont ces privilèges qui, en alimentant la dégradation sociale chronique dont souffrent les populations pauvres, catholique et protestante, ont abouti si souvent à les dresser l'une contre l'autre.

Or, bien sûr, pas plus les politiciens d'Irlande du Nord, qui représentent justement les intérêts des couches privilégiées protestantes et catholiques, que les gouvernements anglais et irlandais qui veillent à ceux de leurs bourgeoisies respectives, ne veulent toucher aux privilèges sociaux en Irlande du Nord.

François ROULEAU

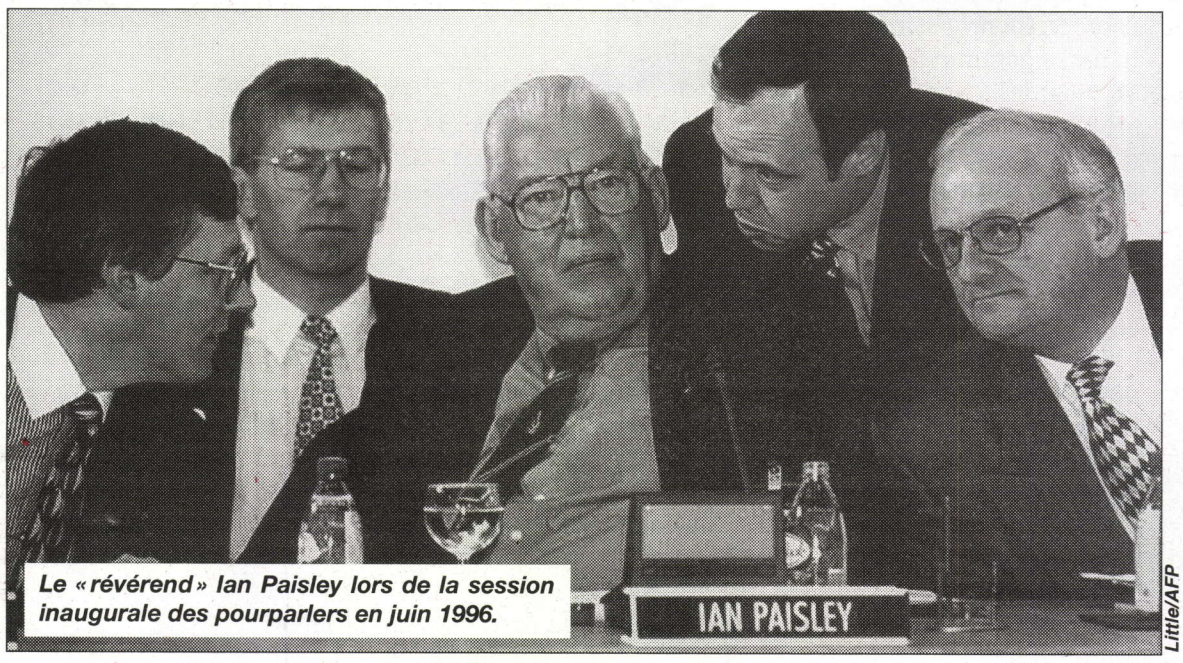

Le « révérend » Ian Paisley lors de la session inaugurale des pourparlers en juin 1996.

Little/AFP

Antilles

LA LOI PO VANNE À POUR LES

Dans son numéro du 20 septembre 1997, le bimensuel trotskyste antillais *Combat Ouvrier* publie un article sur la loi Pons, dont nous publions de larges extraits.

Il semblerait que le gouvernement Jospin veuille remettre en cause la loi de défiscalisation, plus communément appelée la loi Pons. Cette loi de défiscalisation a été créée en 1986. Son

Congo-ex-Zaïre

Kabila expulse les organisations humanitaires

LA COMPRÉHENSION DE L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN À L'ÉGARD DU DICTATEUR KABILA

Le nouveau dirigeant de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), Laurent Désiré Kabila, (qui n'est pas précisément un démocrate), a décidé de chasser toutes les organisations humanitaires du pays.

La mission des Nations Unies chargée d'enquêter sur les massacres des réfugiés hutus rwandais qu'auraient commis les troupes de Kabila lors de sa marche vers le pouvoir, a été priée de plier bagage. Le même sort a été réservé aux organisations humanitaires qui s'occupent des réfugiés à Goma, dans l'est du pays. Les récents réfugiés rwandais de cette région sont eux aussi menacés d'expulsion.

De telles méthodes ne sont pas nouvelles de la part de l'actuel dictateur de Kinshasa. Tout au long de la marche vers le pouvoir, ses troupes (armées de pied en cap par les Américains) ont été accusées à plusieurs reprises d'exactions et de massacres perpétrés contre les réfugiés hutus des camps de l'est du Zaïre. Une fois Mobutu renversé, elles ont muselé toute opposition, tiré sur des manifestations étudiantes, tandis que Kabila s'accaparait le pouvoir pour son propre compte.

Kabila se défend aujourd'hui en dénonçant la partialité de la mission d'enquête des Nations Unies à qui il reproche son silence devant les massacres commis par Mobutu. Tout comme il peut reprocher au Haut commissariat des réfugiés (HCR) «*d'avoir laissé des miliciens hutus rwandais, co-auteurs du génocide de 1994 contre les Tutsis, prendre le contrôle des grands camps de réfugiés qui s'étaient installés dans l'est du Zaïre*».

La presse française a condamné (et condamne encore aujourd'hui) les méthodes expéditives de Kabila, insiste sur les massacres commis par ses troupes, et s'étonne même de la compréhension dont il bénéficierait à l'ONU de la part du gouvernement américain. Ces condamnations auraient plus de valeur et plus de poids, paraîtraient moins déterminées par des considérations de circonstances si elles avaient, en effet, dénoncé avec la même célérité et la même vigueur les exactions de Mobutu. Pendant trente ans cet ancien dictateur, grand ami de la France, a pillé en toute impunité le Zaïre (sa fortune personnelle est égale à la dette du pays), réprimé dans le sang toutes les manifestations, avec la complicité bienveillante et active de l'impérialisme français, et de ses gouvernements de droite comme de gauche. Ceci explique peut-être cela.

Aujourd'hui, l'impérialisme américain s'accommode très bien du nouveau dictateur comme l'impérialisme français se montrait bienveillant à l'égard de l'ancien. Il ferme les yeux sur les exactions commises par les troupes de son protégé pour ménager les intérêts des compagnies minières américaines auxquelles il a mis le pied à l'étrier dans cette région du monde, hier encore convoitée par la France.

Implantées depuis peu, ces compagnies minières américaines ont récemment signé avec le nouveau pouvoir des contrats d'exploitation du sous-sol, riche en diamants, en cuivre, en cobalt et en zinc, qui portent, par exemple, sur plus d'un milliard de dollars pour la seule American Mineral Field Corporation.

Face aux gigantesques profits potentiels que recèle le sous-sol de l'ex-Zaïre, le sort des réfugiés pèse peu. Du coup, qu'un homme fort maintienne l'ordre et protège les intérêts de ces multinationales, c'est pain béni pour elles.

René CYRILLE

Simon/AFP

Des soldats de l'armée de Kabila maltraitent des Rwandais hutus capturés dans un hôpital de Kinshasa.

...NS : PROFITS ... RICHES

rôle avoué est de permettre le développement économique des départements d'outre-mer et partant de créer des emplois. Ainsi, tout investissement dans les DOM ou en direction de ces départements permet à celui qui y procède de retrouver la somme ainsi investie en la déduisant de ses impôts (...).

C'est cette fameuse loi Pons que certains membres du gouvernement actuel voudraient modifier, et d'autres supprimer. En tout cas, dans une lettre écrite au Premier ministre Lionel Jospin (*France Antilles* du 12/09/1997), le député-maire de Bouillante, Philippe Chaulet, lui parle de «*modification des avantages fiscaux*» et non pas de suppression de la loi, comme disent ses compères capitalistes locaux et leurs représentants.

Quelles que soient les intentions du gouvernement français concernant la loi Pons, les riches locaux et les investisseurs étrangers ne veulent pas que l'on touche à la défiscalisation qui leur permet de faire des bénéfices énormes sur les affaires dans lesquelles ils ont investi, en ne payant pas d'impôts. Pour ces messieurs, la loi Pons est une aubaine. Elle fait de l'État leur vache à lait. (...) Des affaires louches sont là pour le rappeler, comme celle des constructions qui n'ont jamais été terminées à Saint-Martin mais pour lesquelles les investisseurs ont empoché des profits colossaux grâce à la fameuse défiscalisation. Les capitalistes de la mer, ceux qui fabriquent et vendent des bateaux de plaisance notamment, font aussi leur beurre avec la loi Pons. D'après leurs propres dires, les DOM à eux seuls représentent 11 % de leur chiffre d'affaires. Des dizaines de leurs bateaux, de tous les types, sillonnent les eaux en Guadeloupe par exemple et il y en a même qui sont achetés mais qui n'ont pas rejoint les Antilles, ou mieux, qui n'existent pas. (...)

Depuis la création de cette loi Pons en 1986 la situation de l'emploi n'a jamais cessé de se dégrader, le chômage augmente sans cesse dans ces départements d'outre-mer. Alors à quoi sert donc cette loi Pons, sinon à remplir les poches des investisseurs dans les DOM, avec la complicité de l'État bourgeois à leur service ? En réalité, à travers ces capitalistes, c'est l'État qui investit : il fait cadeau du capital investi aux riches et surtout il leur laisse aussi les profits.

Il serait question de supprimer la loi Pons pour les défiscaliseurs non-résidents dans les DOM. Pour les capitalistes locaux, changer cette loi Pons c'est leur fermer la vanne d'argent frais venant des collaborateurs extérieurs et qui les abreuve. Pour les investisseurs étrangers c'est aussi perdre des profits gratuits. D'où les levées de boucliers de ces capitalistes contre une possible modification de cette loi de défiscalisation.

C'est légal !

Le gouvernement Jospin n'a même pas le courage de faire plus qu'écorner certains des privilèges fiscaux les plus scandaleux.

En ce qui concerne cette loi Pons justement, le gouvernement, qui avait vaguement annoncé son intention de la supprimer, n'a pas été long à faire marche arrière. Pourtant, le bras droit de Dominique Strauss-Kahn, Claude Sautter, expliquait lui-même récemment qu'ainsi, quelque 7 000 contribuables (sur les 15 000 qui utilisent la loi Pons), parmi les plus fortunés, se rendent non imposables alors qu'ils devraient payer plus d'un million de francs au fisc ; sans compter l'Impôt Sur la Fortune, qu'ils ne payent pas non plus puisqu'ils sont... non imposables. Seul commentaire du bras droit du ministre : «*Ce n'est pas de la fraude. C'est la loi. C'est peut-être de l'évasion fiscale mais ce n'est pas illégal*». Et en toute légalité bien sûr, le gouvernement s'apprête seulement à plafonner très modestement les déductions fiscales prévues par cette loi...

Mérial Toulouse

EN GRÈVE POUR LEUR AVENIR

Depuis le 26 septembre, les travailleurs de l'usine Mérial à Toulouse sont en grève. Cette usine est issue de la fusion, au 1er août, de Rhône-Mérieux et de Merck Agvet, un groupe américain. Elle emploie au total sur Toulouse 270 personnes et fabrique des produits vétérinaires.

Aujourd'hui, la direction a le projet de délocaliser l'activité du secteur «Recherche et Développement» vers les États-Unis. Quant au personnel concerné, 65 personnes, on leur parle de vagues reclassements. Pour où? Lyon? Les États-Unis? Devant une telle incertitude quant à leur avenir les 65 personnes de ce secteur se sont mises en grève totale, bloquant jour et nuit toute entrée ou sortie de camions. Elles sont soutenues par une grève tournante du reste du personnel, lui-même inquiet pour l'avenir du site dans son ensemble. Ils veulent avoir des garanties sur leur futur emploi et pour cela réclament le maintien de l'activité à Toulouse.

Les travailleurs de cette usine sont d'autant plus choqués par cette décision, que c'est eux qui ont mis au point un produit qui fait un tabac actuellement sur le marché vétérinaire, le Frontline, produit antiparasitaire. Ce produit rapporte plus de 4 millions de francs par jour à l'entreprise.

Une fois de plus, on constate que les patrons ne sont pas gênés de gagner des fortunes sur le dos de leurs employés, et de les rejeter ensuite sans plus de considération.

AXA-UAP

GRAND-MESSE PATRONALE À L'HIPPODROME D'AUTEUIL

Les 29, 30 septembre et 1er octobre, au cours de cinq séances de deux heures, Bébéar, patron d'AXA, le nouvel acquéreur de l'UAP, réunissait l'ensemble du personnel : employés, cadres et commerciaux. Le tout fut suivi d'un cocktail. D'autres réunions ont lieu également en province.

Ce fut un grand show à l'américaine, avec écrans géants, musique assourdissante, et animateur en image de synthèse.

En guise d'antidote, à l'entrée, des militants CGT distribuaient un tract et une grille de mots croisés humoristiques «*pour lutter contre l'ennui*». Des militants de FO étaient aussi présents avec un tract intitulé : «*Bienvenue à Bourrage-de-crâne Land*».

Ce climat de dérision a plu à nombre d'employés. Il faut dire que, malgré une invitation sur bristol, la direction avait dû, à l'UAP, insister sur le caractère obligatoire de cette réunion relevant de la «*bonne exécution du contrat de travail*».

Bébéar, épaulé par son bras droit pour la France, a expliqué pourquoi il fallait faire du profit, du profit, et encore du profit... pour être leader mondial et garantir des dividendes aux actionnaires, à grand renfort de pseudo-arguments et de démagogie.

Loin d'être convaincu, le personnel est resté sceptique devant des contrevérités débitées avec aplomb et comprend bien que quand le patron de l'entreprise déclare la main sur le cœur : «*Ceux qui me critiquent sont des concurrents jaloux ou des opposants idéologiques*», Bébéar nous assène en fait un discours, qu'il résume (en ce qui concerne son projet de Sécurité sociale privée ou la fiscalisation de l'assurance-vie, entre autres) en expliquant qu'il est contre le trop d'État et pour la liberté. La liberté de drainer des sommes colossales dans les poches des actionnaires.

Il reste évident pour tous que la fusion qui se prépare n'ira pas sans mauvais coups contre les employés et que ceux d'AXA et de l'UAP devront s'opposer ensemble aux attaques de la direction.

Correspondant LO

Thomson Arcueil (Val-de-Marne)

GRANDE BRADERIE À THOMAINFOR ORGANISÉE PAR THOMSON ET LE GOUVERNEMENT

Les salariés de Thomainfor (ex-filiale de Thomson en maintenance informatique), qui assurent la maintenance de grosses entreprises comme Aérospatiale, COGEMA, Renault (30 salariés détachés) et... Thomson, continuent, à l'appel de l'intersyndicale, leur lutte contre les licenciements qui les menacent.

En juin, les salariés avaient bloqué le centre de Thomson Toulouse pendant que le siège de Thomainfor était occupé une semaine. A la rentrée, une manifestation était organisée quai de Bercy, à Paris, puis 300 salariés bloquaient le siège de Thomson, boulevard Haussmann de 6 à 18 heures, empêchant les directeurs d'aller se plonger dans les dossiers de restructuration. L'un d'eux, qui tentait de faire débloquer la porte, a vu voler des œufs destinés à tous les étages du siège, ce qui n'a pas fait éclore l'idée de reprise de Thomainfor par Thomson, ce qui est la revendication essentielle des salariés.

Après diverses tentatives de visites de centres Thomson, les salariés se sont rendus, mardi 3 octobre, au centre Thomson-TSI d'Arcueil. 25 vigiles avaient été engagés pour l'occasion, ce qu'un délégué a souligné : «*C'est la seule usine Thomson où on embauche tant en si peu de temps*».

Une assemblée commune a regroupé, à l'entrée de l'usine, 200 personnes de Thomainfor et 70 de TSI Arcueil, avec prises de parole des travailleurs accueillis et accueillants. La préoccupation des salariés est de ne pas se retrouver dans des galères de regroupements, de licenciements, que nombre d'entre eux ont déjà connues.

Les salariés des deux centres étaient contents de se serrer les coudes. Au point qu'une salariée a demandé, pour un prochain rassemblement prévu devant l'usine de Thomson-Tubes Vélizy, la présence des travailleurs d'Arcueil qui ont montré leur solidarité.

Les délégués ont donné leur accord de principe en précisant qu'après de multiples plans sociaux, c'était la seule alternative face à une direction Thomson qui prépare la énième réorganisation du groupe dans une privatisation rampante.

Car il n'est pas question de se laisser mettre dehors sans réagir.

Correspondant LO

GEMS Buc (Yvelines)

POUR FAIRE DES BÉNÉFICES À DEUX CHIFFRES, LA DIRECTION SABRE LES EFFECTIFS

À GEMS, filiale de General Electric, un des plus gros trusts du monde qui annonce 42 milliards de francs de bénéfices en 1996 la direction, à Buc, dans les Yvelines, où il y a 1 700 salariés, vient d'annoncer 395 suppressions d'emplois, soit un emploi sur cinq.

Tous les salariés, quelle que soit leur qualification (technicien, administratif, ingénieurs, cadre), des secteurs de production, de la logistique et des services généraux, sont touchés, auxquels s'ajoutent de nombreux salariés des entreprises sous-traitantes travaillant déjà à Buc.

Les 350 salariés présents à la réunion d'information organisée par les syndicats jeudi 2 octobre étaient assommés par cette annonce, bien que chaque année, il y ait un plan social dans l'entreprise.

Pour beaucoup, cela rappelle celui des 510 postes supprimés d'il y a quatre ans. Alors que le chômage sévit partout, que les heures supplémentaires gratuites sont légion chez les cadres, que le travail du samedi est fréquent et que, selon le médecin du travail, 10% du personnel souffre de «stress».

Depuis cette annonce, plusieurs assemblées ont eu lieu qui ont regroupé plus de 350 personnes, qui voulaient affirmer bien haut qu'elles ne voulaient pas devenir chômeurs. Une pétition signée par 854 personnes a été portée à la direction mardi 7 au matin.

Ne pas accepter les suppressions d'emplois, dans cette société que le journal *L'Expansion* de juillet 1997 présentait comme la plus belle entreprise du monde, tient au cœur de tous.

Correspondant LO

Dunkerque

DEUX GRÈVES POUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les travailleurs de deux entreprises de Dunkerque se sont mis en grève la semaine passée pour leurs salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail. Au-delà des différences entre une entreprise de bâches et une clinique, la politique des patrons, elle, est bien la même : réduire le plus possible la part des salariés.

DITECHNA

Ditechna est une entreprise qui fabrique des bâches, des structures gonflables, des tentes. Elle emploie 70 personnes dont 47 ouvrières. Elle appartient au groupe Dickson Bâches Constant qui a des usines dans le monde entier.

L'entreprise est prospère puisqu'elle a accru son chiffre d'affaires de 20% de 1995 à 1996, acheté des machines nouvelles et fait refaire plusieurs fois les bureaux. Dans le même temps, elle a supprimé en 1994 une pause de vingt minutes payée ainsi que les primes de panier et de casse-croûte des ouvrières. Elle impose, sous prétexte de commandes urgentes, parfois des journées de 14 heures, de travailler le samedi et le dimanche.

Les cadences de travail ne font qu'augmenter, mais les salaires sont bloqués depuis trois ans.

Cela ne suffit pas encore à la direction. Depuis le début de l'année, elle a annoncé son intention de supprimer le 13e mois, la prime de vacances, la prime de rendement. Cela ramènerait les salaires au SMIC. Tout cela sous prétexte de «la concurrence internationale».

Lorsque les déléguées CGT et CFDT ont demandé une augmentation de salaire, la directrice leur a répondu que «*c'était hallucinant*» et elle envisageait de diminuer les rémunérations. Alors, quand les déléguées ont proposé le lendemain la grève, cette proposition a été approuvée par toutes les ouvrières, qui occupent l'entreprise. Les grévistes demandent le maintien des acquis, la récupération des vingt minutes de pause, la garantie de la prime de rendement, 6% d'augmentation des salaires.

CLINIQUE VILLETTE

Il s'agit de la plus importante clinique privée de Dunkerque. Elle emploie 152 personnes et appartient depuis quelques années à un groupe, le CMS (Cliniques Management Services), qui possède six cliniques en France. CMS l'a reprise en faillite pour un franc.

Depuis, la clinique Villette a beaucoup rapporté.

CMS a imposé des nuits de 12 heures au personnel soignant, d'abord en sollicitant des volontaires, puis par un chantage, en imposant un horaire comportant d'importantes coupures.

En septembre dernier, la direction a supprimé les contrats des CDD qui assuraient les remplacements. Les congés ne sont pas toujours ou pas du tout remplacés. Il manque donc du personnel dans tous les services. Ainsi, en cardiologie et en urologie, il n'y a qu'une infirmière de minuit à sept heures, pour vingt-cinq malades. Bien des infirmières ou des aides-soignantes ont de nombreuses heures à récupérer.

Quant aux salaires, ils sont largement inférieurs à ceux de la fonction publique. Une femme de ménage qui a plus de vingt ans d'ancienneté gagne 5 500 F, une infirmière avec plus de 30 ans d'ancienneté 9 600 F.

Tout ce que la direction propose aux employées, c'est une formation contre le stress ! Mais contre le ras-le-bol, elles ont bien plutôt choisi unanimement, sur proposition de la CFDT, la grève le jeudi 2 octobre.

Dans cette clinique où il n'y avait jamais eu de grève, cela a fait sensation ! Les grévistes assuraient leur service comme un dimanche. Lundi 6 octobre au soir, la grève a été arrêtée après que la direction eut promis une prime de 1 300 F sur la paie d'octobre, le remplacement des congés, une prime de participation aux bénéfices, une négociation sur les salaires en janvier et le paiement des jours de grève.

Alcatel Ormes (Loiret)

DÉBRAYAGE CONTRE LE PLAN SOCIAL

Samedi 4 octobre, près de 200 travailleurs de l'usine ont reçu à leur domicile une lettre de la direction. D'autres lettres sont parties le mardi 7, destinées aux travailleurs itinérants. Au total la direction envisage de supprimer 491 emplois dans l'usine.

Cette décision était dans l'air depuis quinze jours. La direction n'ayant pas réussi à faire distribuer cette lettre par la maîtrise, chacun s'attendait à la recevoir chez soi. Ce lundi 6 octobre, l'indignation était à son comble. Dans les ateliers, de nombreux travailleurs parlaient des millions de bénéfices réalisés sur leur dos pendant 25, voire 30 années passées dans l'usine. Certains avaient posé la lettre sur leur poste de travail en disant : «*Maintenant, qu'on ne vienne plus me demander quelque chose !*». Dans l'après-midi, à l'appel des syndicats, nous nous sommes retrouvés à 130 devant les bureaux de la direction. Le directeur ne voulait recevoir qu'une délégation... Mais ce fut une délégation de 130 personnes qui s'est retrouvée dans le couloir. Et le directeur a dû s'expliquer. S'expliquer est un bien grand mot, car il n'avait rien à dire. Nous avons ensuite fait le tour de l'usine, bien convaincus qu'il faudra remettre cela.

La direction nous a donné jusqu'en mars prochain pour nous porter volontaires et nous rendre auprès du service de reclassement. Ses choix à elle c'est, en priorité, la porte, avec une indemnité et, au mieux, un emploi dans une petite boîte. Elle fait circuler des listes de plusieurs centaines d'emplois qui seraient disponibles. On y trouve, entre autres, un emploi de géologue, des emplois de ferrailleurs... Il y a même des emplois de charcutiers ! Mais ces propositions ne règlent rien. Car même si cela débouchait sur des propositions d'emplois fermes, pourquoi faudrait-il occuper la place d'un chômeur de la région, alors que l'entreprise où nous sommes réalise des milliards de bénéfices (1,5 milliard rien que pour le premier semestre 1997) ?

Imposer l'interdiction des licenciements dans des entreprises qui font de tels bénéfices, est une nécessité.

Correspondant LO

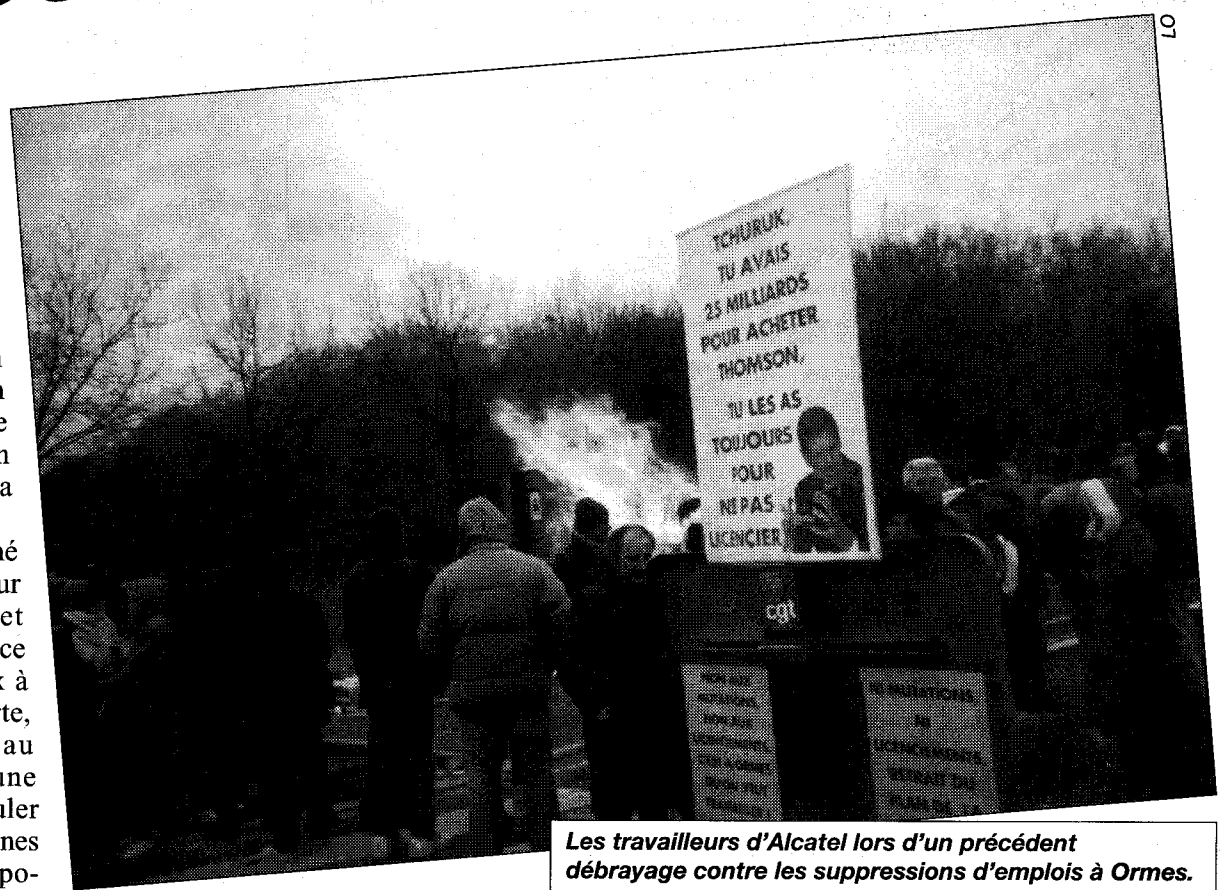

Les travailleurs d'Alcatel lors d'un précédent débrayage contre les suppressions d'emplois à Ormes.

POUR LE PERSONNEL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE PLAN JUPPÉ EST MAINTENU ET A DU MAL À PASSER

Le Conseil d'administration de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) convoqué le 30 septembre 1997 devait se prononcer sur la séparation juridique entre les établissements sanitaires et médico-sociaux gérés par la Sécurité sociale et leurs organismes gestionnaires.

Cette séparation, liée à la politique de maîtrise des dépenses de santé définie par le plan Juppé, vise à mettre ces établissements en marge de l'ensemble des caisses de Sécurité sociale pour mieux faire passer les futures restrictions, voire les fermetures.

À l'annonce de cette séparation, des réactions ont déjà eu lieu depuis le mois de mai, en particulier à la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France) dont dépendent 17 établissements soit 1 500 personnes et où près de 200 employés du siège travaillent en lien avec ces établissements. Chacun craint pour son emploi ou la survie de certains secteurs.

Après les manifestations des 5 et 17 juin à la CNAM et au ministère, chacun s'était donné rendez-vous après les congés d'été.

Près de 400 employés se sont retrouvés devant la CNAM à Montparnasse à l'appel des fédérations CGT et FO ainsi que de quelques sections locales CFDT le 30 septembre.

Près de la moitié des manifestants venaient de la région Nord-Pas-de-Calais où la grève était très suivie. Les manifestants demandant à être reçus s'approchèrent des portes… et les franchirent, envahissant le 6e étage où se tenait le Conseil d'administration.

Le président Jean-Marie Spaeth, le vice-président du CNPF et le directeur de la CNAM acceptèrent de recevoir une délégation de 25 personnes. Cette délégation s'élargit de fait à tous ceux qui purent rentrer, les portes de la salle restant ouvertes.

Parallèlement, les administrateurs, escortés puis ramenés dans leur salle de réunion lors de leurs moindres déplacements, furent invités pendant des heures à renoncer à la séparation juridique.

Cette confrontation dura jusqu'à 20h30, bien plus longtemps que ne le souhaitaient les responsables des fédérations syndicales. Les manifestants en colère répétaient haut et fort qu'on ne faisait pas des centaines de kilomètres pour être renvoyé chez soi avec de phrases creuses.

Pendant toute la journée les réactions de déception contre cette gauche qui applique le plan Juppé n'ont pas manqué.

Le Conseil d'Administration n'a pas pu se prononcer sur la séparation juridique. Pour la majorité de ses membres ce n'est bien sûr que partie remise. Les manifestants le savent bien, mais ils sont repartis avec la satisfaction d'avoir fait sentir de près à ceux qui décident de leur sort qu'on ne peut pas toujours prendre ses décisions dans les Conseils d'administration, loin des intéressés en ignorant superbement leurs revendications.

Note : la fédération CFDT des employés de Sécurité sociale a transmis après coup un communiqué à l'AFP condamnant ce commando et ces méthodes de voyous. Y a-t-il une relation de cause à effet avec le fait que Jean-Marie Spaeth, le nouveau président de la CNAM, est à la CFDT ?

COMMENT RENAULT TRAITE SON PERSONNEL !

Le 1er octobre à partir de cinq heures du matin les 4 salariés qui assuraient le nettoyage de la filiale Renault, SC0, créée dans le cadre du plan de fermeture de Chausson à Creil, se sont vu interdire l'entrée de l'usine par les gardiens. C'est comme cela que ces trois travailleuses et leur chef ont appris qu'ils étaient interdits de travail dorénavant.

Ces ouvrières travaillaient depuis plus de 20 ans sur l'usine Chausson de Creil. Dans le cadre des mesures accompagnant la fermeture de l'usine de Creil début 1996, les 4 salariés virent leur contrat, par l'intermédiaire d'un prestataire de service, se continuer sur le site de la filiale que Renault avait finalement accepté de mettre sur pied, pour embaucher 150 salariés de Chausson-Creil.

Dés la rentrée des vacances, le personnel du nettoyage fut officiellement informé qu'un nouveau patron allait succéder à partir du 1er octobre, à celui en place, qui les reprendrait comme la réglementation le prévoit. L'avenant à leur contrat de travail leur fut donné. La veille du 1er octobre à 6 heures du soir, le soi-disant repreneur passait chez les ouvrières récupérer l'avenant, «*pour y ajouter un oubli de notre part*». Et le lendemain les salariés se retrouvaient face aux gardiens.

C'est qu'entre-temps, le 30 septembre après-midi, le directeur de la filiale Renault annonçait au cours d'une réunion d'urgence du CE : «*Nous reprenons en direct le nettoyage… mais pas le personnel*». Ce véritable guet-apens tendu par Renault fait que ces salariés se retrouvent jetés à la rue sans salaire ni aucun droit, car n'étant licenciés ni employés par personne, ils n'ont droit à rien, même pas à l'indemnisation chômage des Assedic. Les salariés du nettoyage, eux, affirment que puisque Renault a repris le nettoyage, c'est donc leur nouveau patron et qu'il doit leur assurer travail et paye.

Cette véritable saloperie menée de bout en bout par Renault a pour but de supprimer 4 emplois au sein de l'usine sans avoir rien à payer. C'est contraint que Renault a accepté de créer cet atelier avec des anciens salariés de Chausson. C'était la petite contrepartie des centaines de millions de francs de dettes de Renault (et de Peugeot) que le gouvernement avait décidé de faire prendre en charge par la collectivité dans le cadre de la faillite de Chausson. Depuis le début, Renault a obligé le personnel de sa filiale à chômer de façon importante et donc de perdre du salaire. Avec le processus d'arrêt du Trafic (dont les salariés de cet atelier font le câblage) ce sont les 150 emplois qui sont menacés. A Gennevilliers, Renault a fait mettre en route, dans ce cadre, un plan social. Pour une baisse de charge de 50% dans les semaines à venir la direction fait silence à Creil, disant qu'il n'y avait pas de problèmes mais intensifiant le chômage partiel à un jour par semaine dès maintenant.

Malgré leur petit nombre, les salariés du nettoyage n'ont pas baissé les bras. Ils sont présents chaque jour à la porte et discutent avec les salariés de l'usine. Par tract, ils ont réexpliqué le mauvais coup perpétré, expliqué que si Renault utilisait de telles méthodes cela concernait tous les travailleurs de SCO qui sont eux aussi menacés, et demandé que Renault leur assure leur paye et leur travail. Cent vingt-cinq salariés de la filiale Renault (soit la quasi-totalité des présents) ont signé une motion, présentée par les licenciés, qui affirme la solidarité des travailleurs de SCO avec leurs collègues et demandent la continuation de leur contrat de travail dans l'usine.

Les voilà à l'œuvre, les «pratiques sociales» chères à Renault : mensonges, cynisme et méthodes de voyous.

Correspondant LO

ETG (ex Chausson-Gennevilliers)

LA LUTTE CONTINUE

Le 25 septembre, la direction réunissait le comité d'entreprise extraordinaire annonçant un plan de suppression de 358 emplois.

Ainsi qu'ils l'avaient décidé en assemblée les travailleurs se sont réunis alors, à plus de 350 sur les 1 100 que compte encore l'entreprise. Nous avons décidé d'aller dire son fait à la direction en nous rendant dans ses locaux. Après cela, rendez-vous fut donné pour une nouvelle réunion sur la réduction du temps de travail ; était programmée la semaine suivante le plan prévoyant en effet une application de la loi de Robien pour, selon la direction, « limiter les licenciements ».

Le 2 octobre une nouvelle assemblée réunit le même nombre de travailleurs. La direction échaudée par la grève de juillet pensait sans doute calmer le jeu en modifiant son projet : elle maintient les salaires pour les ouvriers (mais pas pour les ETAM… qui n'étaient pas dans la grève en juillet dernier) mais avec un gel des salaires pour tout le monde pendant trois ans. Mais cela n'évitera pas, de l'aveu du directeur, la possibilité d'une quarantaine de licenciements secs.

Il y avait déjà de quoi révolter tout le monde. En plus, avec sa délicatesse habituelle, la direction annonçait ce jour-là, une demi-heure avant l'assemblée générale, qu'on allait se retrouver en chômage technique le lendemain. Ce sont du coup 250 travailleurs en colère qui ont fait le siège de la direction pendant deux heures. Jusqu'à ce que le directeur, sommé de s'expliquer devant tout le monde, finisse par craquer et lâche une prime uniforme de 120F pour « *s'excuser de nous avoir prévenu au dernier moment* ».

Ce qui fait qu'une bonne partie des travailleurs mis au chômage ce vendredi ont plus que s'ils avaient travaillé.

Mardi 7, suite à une nouvelle réunion avec la direction qui maintient ses positions, nous maintenons les nôtres : personne ne doit se retrouver sur le carreau. Et pour le faire savoir, après un nouveau débrayage et une nouvelle descente dans les bureaux de la direction, nous avons adopté le principe d'une manifestation à Paris dans les jours qui viennent. Car nous savons tous que ce n'est pas tant ce plan-ci qui est en cause que l'avenir de tous à l'usine.

Correspondant LO

OCCUPATION DE LA MAIRIE DE BREST

COUP DE COLÈRE DANS LA NAVALE

À Brest, depuis quelques semaines les élus locaux et les responsables syndicaux étaient occupés à préparer la troisième manifestation «Brest Debout». La construction et la réparation navales militaires emploient environ 8000 personnes. La baisse programmée du «plan de charge» de l'arsenal fait craindre 2000 disparitions de postes dans les années à venir. Si tout le monde parle de reconversion, aucun emploi ne sort des palabres à ce propos et plusieurs entreprises sous-traitantes ont déjà commencé à fermer et à réduire leurs effectifs.

AFP

Les salariés alimentent un feu, sur le toit de l'Hôtel de Ville, avec le mobilier du bureau du maire.

Mardi 30 septembre, en fin de matinée, une centaine de salariés de «la navale», comme on désigne le secteur de la sous-traitance de l'arsenal, menacés de licenciement, ont occupé la mairie de Brest. Leurs entreprises (Mim, IDM, Sofreg, Smctob) étaient en voie de liquidation. La décision de liquidation est d'autant plus choquante que l'entreprise IDM a pratiquement été dévalisée par ses dirigeants sous couvert d'une entreprise dont elle était filiale, comme l'a mis en évidence un cabinet d'expert comptable, à la demande des délégués du personnel.

Le maire, Pierre Maille, a été retenu pendant plusieurs heures. Les grévistes estimaient que s'il n'était pas directement responsable des menaces de licenciements, comme élu socialiste il avait sa part de responsabilité puisqu'on avait désormais un gouvernement de gauche. Il a donc dû s'affairer au téléphone jusque tard dans la nuit pour tenter d'obtenir du gouvernement quelques mesures d'urgence. En vain. Le gouvernement, en dépit de ce qui pouvait apparaître comme des promesses de Jospin lors de son passage à Brest durant les dernières élections, n'a lâché que des départs en retraite anticipée.

Depuis, l'occupation se poursuit, dirigée par des délégués de la CGT. Le quatrième étage du bâtiment reste occupé par des ouvriers. Le syndicat des métaux CGT, largement majoritaire dans les entreprises de la navale, n'a pas caché sa désapprobation et s'est employé à reprendre les choses en main.

Mercredi matin, le maire était libre. Mais beaucoup de monde affolé s'est précipité pour proposer ses bons offices. Une négociation entre syndicat, préfet, sous-préfet, maire, un député socialiste fraîchement élu et le directeur départemental du travail fut mise sur pied pour l'après-midi. Mais rien ne devait en sortir, hormis une proposition de départ à 54 ans pour les salariés de la sous-traitance, déjà obtenue la veille par le maire. La plupart des ouvriers en lutte ont entre 30 et 40 ans et ils ont vraiment eu le sentiment qu'on se moque d'eux.

Dans la même journée, cette colère qui s'exprimait à la mairie semblait couver plus largement parmi l'ensemble des salariés de la navale. Lors d'une assemblée générale convoquée en début d'après-midi au chantier N, et qui regroupait autour de 400 ouvriers de la sous-traitance, le secrétaire de la CGT des métaux fut pris à partie à plusieurs reprises par ceux qui contestaient sa modération.

Toujours est-il qu'à la mairie, suite au compte rendu de la négociation, la colère a monté d'un cran. Et en début de soirée un petit groupe d'ouvriers exaspérés a commencé à mettre à sac le bureau du maire et les salles adjacentes. Jusque tard dans la nuit, les meubles ont été entassés sur la terrasse et enflammés sous la surveillance des pompiers veillant à ce que le feu ne se propage pas au bâtiment. Le maire et les députés socialistes passèrent une partie de la nuit à tenter de parlementer mais furent impuissants à calmer les manifestants.

Le lendemain dans la matinée, sans tenir compte de la colère et de la manifestation des travailleurs, le tribunal de commerce prononçait la liquidation de trois entreprises : Mim, IDM, Sofimim. Soit 94 licenciements secs. Un cercueil symbolisant cette décision fut alors enfoui au pied du perron de la mairie, surmonté d'une rose tout aussi symbolique. «*La mairie de Brest est une mairie de gauche, et c'est la gauche qui nous enterre aujourd'hui*» déclarait un délégué.

Jeudi, du côté des élus, les condamnations du saccage de la nuit se multipliaient. Leurs auteurs étaient traités de «marginaux». Le PCF ne fut pas en reste, déclarant : «*Les exactions sont le fait d'une minorité étrangère aux entreprises concernées, ne sont pas admissibles et doivent être condamnées*». Dans le même temps, en habitués du double langage, les responsables syndicalistes et politiques dirent comprendre «*la colère et le désespoir des salariés de la sous-traitance*» et lancèrent… un «appel solennel» à Jospin. Le maire, quant à lui, sentant sans doute mieux, et pour cause, l'état d'esprit des occupants, après le temps passé sous leur pression, déclara refuser «*d'assimiler l'action des salariés avec une minorité de casseurs*», précisant n'avoir pas «*rencontré d'agressivité à son égard*» au cours de ces journées.

Mais à côté de ces condamnations, ce qui frappe depuis le coup de colère des travailleurs de Mim et IDM, c'est l'empressement des responsables politiques et syndicaux à reprendre les choses en main et à prêcher la patience à des travailleurs qui, bien souvent, n'en sont pas à leur premier licenciement! Dans la navale, il est aujourd'hui banal de passer d'un emploi précaire à un autre et d'une entreprise à l'autre, pour travailler pourtant à réparer souvent les mêmes bateaux.

Lors de la manifestation «Brest Debout» du jeudi en fin de journée, les salariés de Mim et IDM qui occupaient la mairie se virent offrir de prendre la tête du cortège par les organisateurs, ces mêmes organisateurs qui, par ailleurs, condamnaient leurs «violences» devant la presse.

Il est vrai que parmi les autres salariés, l'indignation n'a pas fait tache d'huile, même si le coup de colère a été bien compris. «Brest Debout» est resté ce que voulaient en faire ses initiateurs, un défilé soigneusement dépourvu de perspective. L'arsenal était présent mais sans plus, et on n'y comptait guère de contingents massifs d'autres entreprises. Et la manifestation qui regroupait quelque 5 000 personnes s'est déroulée fort calmement.

Le lendemain, vendredi 3 octobre, près d'un millier de travailleurs sur les 2000 que compte la sous-traitance se sont retrouvés lors d'une assemblée générale appelée par le syndicat des métaux CGT dans la salle des conférences de la mairie. La décision y a été prise de poursuivre l'occupation de la mairie par roulement. Le mouvement en-trepris par ceux de la Mim-IDM et de la Sofreg a été élargi à l'ensemble de la sous-traitance. Une vingtaine d'entreprises participent à tour de rôle, à raison d'une nuit et d'une matinée chacune à l'occupation. Un roulement a été organisé jusqu'à la prochaine assemblée générale prévue jeudi prochain 9 octobre.

L'occupation se poursuit. Avec des débrayages dans les entreprises de la navale : chaque jour, une centaine de travailleurs prennent le relais. Ce qu'ils veulent, c'est que leur salaire leur soit garanti quel que soit le niveau d'activité de la réparation navale. C'est à ce titre qu'ils avancent l'idée d'un «congé-formation» pendant lequel, même si leur entreprise est dépourvue de commandes, ils continueraient à être considérés comme actifs et non comme chômeurs.

***

DERNIÈRE HEURE

Désormais, côté mairie, la CGT organise le mouvement sans concurrence aucune avec l'assentiment discret de la mairie. Mais les rivalités syndicales ont contribué à entretenir une certaine effervescence. Mardi 7 octobre, la CFDT a organisé sa propre manifestation et à son appel, une centaine de salariés se sont rendus non vers la mairie mais vers la chambre patronale… dont le hall d'entrée a été, à son tour, partiellement incendié puis occupé jusqu'au soir.

L'enquête de l'INSEE sur les salaires

DES MOYENNES QUI CACHENT D'ÉNORMES DISPARITÉS

Arc.

Les salariés du bas de l'échelle permettent aux gros salaires-actionnaires de prospérer.

Dans sa dernière étude sur les salaires, l'INSEE indique qu'en 1996 le salaire moyen pour un emploi à temps plein s'établissait à 10 685 F net par mois, avec un recul de 1,6% du pouvoir d'achat du fait de l'augmentation des prélèvements à la source (création du RDS, hausse des cotisations de retraite complémentaire, suppression de l'abattement forfaitaire sur la CSG).

Toutefois, cette moyenne masque d'énormes disparités entre les salariés. Ainsi, en 1996, la moitié des salaires nets ont été inférieurs à 8 600 F et un quart à 6 770 F tandis que 10% des salariés – soit près de deux millions de familles – ne disposaient même pas de 5 740 F par mois pour un emploi à temps complet.

Si le salaire moyen dépasse 10 000 F, c'est donc qu'à l'autre bout de l'échelle les salaires sont beaucoup plus élevés. De fait, selon l'INSEE, les 10% de salariés les mieux rémunérés ont perçu en moyenne 17 260 F net par mois, soit 2,6 fois le salaire des plus défavorisés. Mais ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité car pour cette catégorie de privilégiés qui englobe à la fois les cadres supérieurs et les chefs d'entreprise ayant le statut de salariés – et il y en a pas mal qui utilisent ce subterfuge pour bénéficier d'avantages fiscaux et de la couverture sociale –, les salaires déclarés ne représentent qu'une toute petite partie des revenus dont ils disposent. Bien plus conséquents sont les profits qu'ils tirent de leurs actions et de leurs placements financiers. Or, ceux-ci ne cessent d'augmenter. Pour ne prendre que les cours de la Bourse de Paris, la progression a été de 26% entre décembre 1995 et décembre 1996.

Et plus ces bourgeois sont riches, plus ils peuvent s'engraisser en parasitant le travail des autres. Ainsi, sur les 200 000 familles trop fortunées pour échapper à l'ISF, une sur dix a déclaré en moyenne 3,3 millions de francs de revenus annuels – près de 60 fois le SMIC – dont plus des trois quarts étaient tirés de placements et de plus-values.

Le fossé entre les revenus des salariés et ceux de leurs employeurs serait encore plus grand si on prenait en compte l'impact de la fiscalité, ne serait-ce qu'à cause des multiples dispositifs permettant aux plus riches de bénéficier d'exonérations et d'abattements d'impôt.

Autant dire que si la crise sert de prétexte au patronat pour justifier la baisse des salaires et le chômage, elle n'empêche nullement la bourgeoisie de continuer à s'enrichir, bien au contraire.

R.M.

Lycée professionnel de Malakoff (Hauts-de-Seine)

«L'ABSENTÉISME» DES PROFS, C'EST ALLÈGRE QUI L'ORGANISE

Au lycée professionnel de Malakoff comme ailleurs, quand ce n'est pas la pluie qui nous tombe dessus dans les salles, ce sont les propos humiliants et mensongers du ministre Allègre laissant entendre que les profs ne font pas correctement leur travail.

En tout cas chez nous, pour ce qui concerne les deux profs d'électrotechnique, si on ne peut les voir à l'œuvre, c'est que depuis le début de l'année le rectorat ne nous a envoyé personne. Par ailleurs, il manque aussi de nombreuses heures d'enseignement en Moulage, Gestion, Vie sociale et professionnelle et encore Dessin d'art.

En contactant les collègues des établissements voisins, nous nous sommes rendus compte que de nombreux établissements se trouvaient dans la même situation. Le rectorat a confirmé qu'il y avait là un problème important.

Mais quelle ne fut pas notre surprise et notre indignation lorsque nous avons appris que le ministère avait refusé d'autoriser l'embauche de personnels nouveaux!

Le ministère refusant toute explication, nous avons décidé de nous y rendre le 15 octobre prochain, avec les élèves et les parents d'élèves.

A quelques jours de l'ouverture de la conférence pour l'emploi et contre le chômage, une telle attitude du ministre illustre que les décisions ne suivent pas forcément les promesses.

Allègre fustigeait il y a peu le prétendu absentéisme des professeurs. Mais il ne s'empresse pas d'affecter des profs là où il en manque.

Nous sommes bien décidés à montrer à Allègre que le 15 octobre nous serons présents... sous les fenêtres de son bureau ministériel.

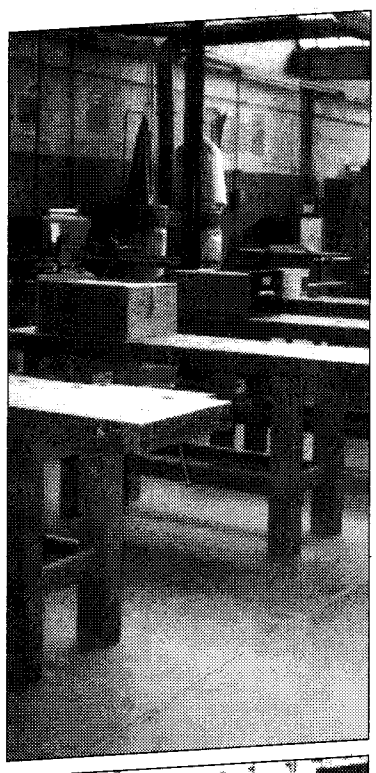

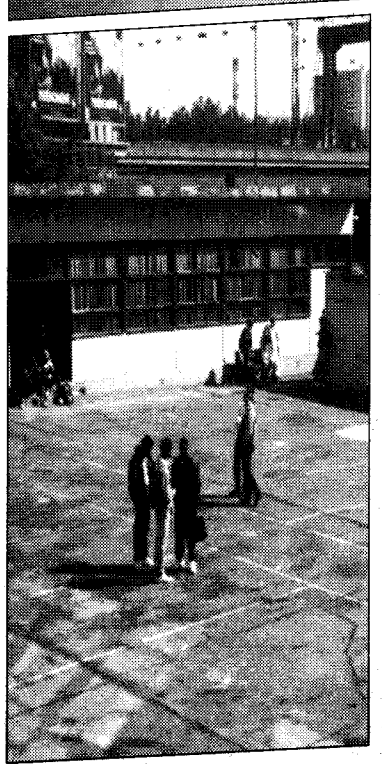

Lycée professionnel J-P-Timbaud Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

NON À L'ÉCOLE SANS PROFS

Le lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud d'Aubervilliers s'est mis en grève lundi 6 octobre. Comme ailleurs, la dégradation des conditions de travail est fortement ressentie par tout le monde. En effet depuis la rentrée, il manque toujours 5 profs et 3 surveillants. Parmi ces derniers, ceux qui sont en poste sont débordés et ne peuvent répondre à toutes les tâches qui se présentent.

La grève a été votée à l'unanimité des présents à l'assemblée générale, soit à une trentaine des 80 professeurs de l'établissement.

L'après-midi, nous nous sommes rendus au ministère à une cinquantaine, décidés à attendre le résultat de l'entrevue avec des représentants du ministre. Notre délégation est sortie avec en réponse des promesses vagues en ce qui concerne le problème de fond. Ce que nous réclamions en heures de surveillance a paru aux conseillers du ministre «*de l'ordre du possible*». Pour les postes de profs non pourvus, il a été dit qu'on était en train de recenser les manques et qu'il était prévu des embauches dans des secteurs de pointe comme l'électrotechnique ou la mécanique-auto et – mais ça n'est pas une révélation – qu'Allègre allait annoncer un plan anti-violence pour les établissements en grande difficulté.

Le lendemain nous apprenions qu'un prof, au statut de vacataire, venait d'être affecté en mécanique-auto.

Si nous avons été reçus, écoutés, on a surtout entendu des promesses. Pourtant les nominations ne seraient pas du luxe, ni pour les élèves ni pour les enseignants, car dans l'académie de Créteil, une quarantaine de professeurs en électrotechnique, environ, attendent un poste!

LA PRIVATISATION DE LA S.F.P. ABANDONNÉE MAIS PAS LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La privatisation de la Société Française de Production (SFP), qui assure la production d'émissions de télé, et qui, lorsque les chaînes étaient encore nationalisées, du temps de l'ex-ORTF, avait quasiment le monopole de cette production, a été officiellement abandonnée.

Hélène Luc, sénatrice du PCF, s'est aussitôt félicitée «*de la décision prise par le gouvernement*» car elle estime qu'elle est le fruit de «*toute la dynamique du mouvement initié par les salariés et renforcé par les soutiens citoyens multiples*».

Alors que le gouvernement met en place la privatisation de France Télécom et celle d'Air-France, voici qui semble apparaître comme une mesure allant dans l'autre sens, et qui montrerait que les responsables du PCF réussiraient à infléchir un peu les choix de Jospin. La réalité est tout autre.

Le processus de privatisation de la SFP avait été lancé en avril 1996 par le gouvernement Juppé. Mais un an plus tard, le même gouvernement Juppé l'avait suspendue, faute de repreneurs. Si les bénéfices de France Télécom suscitent l'appétit du privé, le déficit de la SFP, bien que l'Etat l'ait renflouée de 1,15 milliard en vue de sa privatisation, n'excite pas les mêmes convoitises. Aucune autre solution de rachat ne s'étant depuis présentée, le gouvernement n'a fait qu'entériner «l'échec de la privatisation».

Les salariés de la SFP n'avaient bien sûr rien de bon à attendre d'une telle privatisation. L'offre de Havas-Générale des Eaux, par exemple, qui a jeté l'éponge en mars dernier, prévoyait 480 suppressions d'emplois sur un millier. Mais l'abandon de la privatisation ne signifie pas pour autant la fin des suppressions d'emplois. Alors que les effectifs de la SFP ont déjà fondu des 2/3 depuis 1975, Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication, a annoncé un plan de restructuration d'ici un mois, accompagné d'un «plan social»précisant, pour doucher les illusions s'il y en avait, qu'elle «*ne compte pas acheter la paix sociale à n'importe quel prix*».

Elle envisage aussi de «nouer des partenariats», ce qui pourrait signifier passer au privé les activités ou filiales rentables et à terme abandonner les autres.

Autant dire qu'aujourd'hui comme hier, les salariés de la SFP ne doivent compter que sur leur lutte pour défendre leur emploi et leurs conditions de vie.

Christian BERNAC

4 octobre 1957

AVEC SPOUTNIK DÉBUTAIT L'AVENTURE SPATIALE

Le 4 octobre 1957, c'est par un «bip, bip, bip...» venu de l'espace que les radios du monde entier annoncèrent une naissance : celle du premier satellite artificiel de la Terre. A des centaines de kilomètres d'altitude, une capsule d'un demi-mètre de diamètre, baptisée Spoutnik («Compagnon de voyage») par ses concepteurs soviétiques, fit ce jour-là le tour du globe en une heure et demie.

Le mois suivant, l'URSS mettait sur orbite le premier être vivant, la chienne Laïka, à bord de Spoutnik 2. Avec le Nouvel An 1959, la sonde Mietchta («Rêve» en russe) devenait la première planète artificielle de notre système solaire et, le 12 avril 1961, le Soviétique Youri Gagarine devenait le premier homme à voguer dans l'espace.

L'ÉLARGISSEMENT DE NOTRE UNIVERS

Aujourd'hui, l'on ne compte plus les satellites qui tournent au-dessus de nous, ni la diversité de leurs applications à des domaines fort divers. Télécommunications; guidage des avions et des bateaux; surveillance des récoltes, des volcans, des ouragans; cartographie; connaissance du sous-sol; exploration du système solaire; synthèse de produits en apesanteur... bien des progrès sont aujourd'hui réalisés ou accessibles qui se trouvaient hors de portée avant le lancement du premier Spoutnik.

Mais, précisément parce que ces avancées font désormais plus ou moins partie de notre univers, on a quelque peine à imaginer – ou à se rappeler – le choc produit en 1957 par le modeste signal émis par Spoutnik. Ce choc fut d'autant plus fort que ce n'était pas le pays le plus puissant au monde, les États-Unis, mais l'URSS qui avait réalisé cet exploit.

L'URSS ET L'AVENTURE SPATIALE

A la différence des États-Unis, eux aussi lancés dans la course à l'espace, l'URSS ne disposait pas de la richesse financière, mais aussi culturelle, technique et humaine accumulée par les puissances impérialistes par le pillage plus que centenaire de la quasi-totalité de la planète. La Russie avait été longtemps un pays exploité par l'impérialisme, l'un des plus pauvres d'Europe. Or, l'URSS se montrait capable de se lancer en tête dans la conquête de l'espace.

C'est que, quarante ans avant Spoutnik, en octobre 1917, une révolution ouvrière avait exproprié les possédants de Russie et, en supprimant la propriété privée des moyens de production et d'échange, avait permis de les concentrer entre les mains de l'État, de tenter de les mettre en œuvre rationnellement selon un plan. C'est cela qui allait permettre à l'URSS de réaliser d'énormes progrès et de devenir la seconde puissance industrielle au monde. Et cela, malgré le poids et le rôle réactionnaire de la bureaucratie.

Si l'Union soviétique fut capable de prendre la tête de la course spatiale, elle le devait avant tout à son économie collectivisée et planifiée. Et, pour rattraper leur retard dans cette course à l'espace, les États-Unis se gardèrent de s'en remettre à l'initiative privée, tant vantée par les chantres du capitalisme. Au contraire, ils choisirent de se doter d'un puissant instrument public, la NASA (Administration nationale pour l'espace et l'aéronautique). Sans la NASA, qui allait concentrer toutes les énergies et les crédits, les ressources humaines et matérielles, et coordonner les efforts, les recherches et leurs applications ainsi que les branches industrielles concernées, il n'y aurait peut-être jamais eu de programmes Appolo ou Discover, ou alors bien plus tard, ni d'Américains à être les premiers à fouler le sol lunaire ou à envoyer un robot sur Mars.

LE CAPITALISME ET SES VIEILLES LUNES

Quarante ans après Spoutnik, bien des choses ont changé. Bien plus encore n'ont guère avancé.

L'URSS a disparu et en matière spatiale, où elle fut un pionnier, les dirigeants russes sont bien incapables de tenir ce rang. On n'en finit plus d'aligner les déboires d'une station Mir qui aurait déjà dû rejoindre un musée. Mais des bureaucrates, inaptes à créer quoi que ce soit de neuf ici comme ailleurs, se bornent à exploiter Mir jusqu'à la corde. D'avaries en rafistolages, Mir ne reflète finalement que trop bien ce qu'est devenue une ex-URSS délabrée, pillée par la bureaucratie.

Les socialistes que nous sommes ne peuvent que se réjouir des perspectives ouvertes à l'humanité par la conquête spatiale, des progrès gigantesques que les hommes et les femmes ont accomplis dans ce domaine en moins d'un demi-siècle.

Mais si l'humanité a désormais les moyens de s'affranchir de la pesanteur terrestre, il pèse toujours sur ses épaules une organisation sociale injuste, barbare et aberrante. Dans l'espace elle a reproduit, en l'élargissant, le champ des rivalités entre grandes puissances, inventant le terme et surtout la menace d'une «guerre des étoiles» à côté de laquelle les précédentes guerres feraient presque figure de plaisanterie. Et, sur terre, elle condamne des millions d'humains à ne survivre qu'avec un dollar par jour quand des milliards de dollars sont dilapidés dans la course aux armements, dans la spéculation, bref dans la survie d'un système capitaliste. Ce système n'a que trop longtemps été le «spoutnik», le compagnon de route de l'humanité : ce n'est qu'en s'en débarrassant qu'elle pourra enfin tracer un chemin digne d'elle.

Pierre LAFFITTE

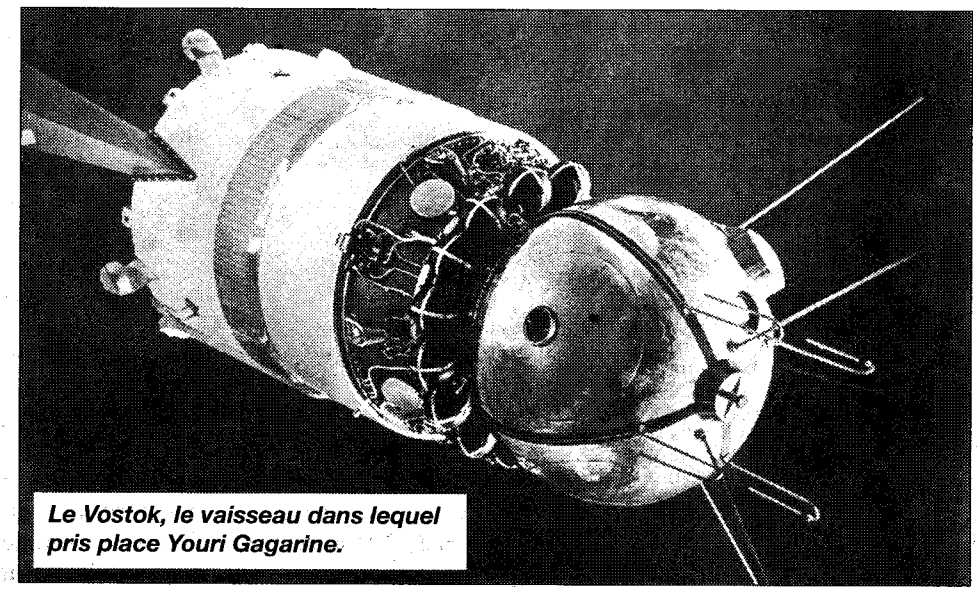

Le Vostok, le vaisseau dans lequel pris place Youri Gagarine.

Il y a 30 ans

« CHE » GUEVARA ÉTAIT ASSASSINÉ

RÉVOLUTIONNAIRE, MAIS PAS COMMUNISTE

Ernesto Guevara, plus connu sous le surnom de « Che » Guevara, disparut le 9 octobre 1967, assassiné, sur ordre du régime bolivien, avec l'accord des USA par les militaires qui l'avaient capturé.

La commémoration de sa mort est l'objet d'un engouement parfois indécent. En Argentine, où il naquit, on fête un héros « national ». En Bolivie, où il fut tué, le régime du général Banzer veut organiser des « guevaratours ». A Cuba, le pouvoir castriste – qu'il contribua à fonder avant de s'en éloigner – lui rend un culte officiel. Ici, son visage s'étale à la Une des magazines, y compris de ceux qui fustigeaient Guevara de son vivant et qui, aujourd'hui, font du « Che » tout à la fois un rebelle moderne, un héros romantique et… leurs choux gras.

T-shirts à son effigie, fatras éditorial, Guevara n'a pas mérité cela, lui qui se voulait combattant de la révolution. D'autant plus que ce battage médiatique ne permet guère de retrouver les idées pour lesquelles il a combattu et donné sa vie.

GUÉRILLERO PARMI LES PAYSANS

Rebelle, ce fils de la bourgeoisie argentine promis à une carrière de médecin, le fut assurément.

Révolutionnaire, il le devint car, en Amérique latine encore plus nettement qu'ailleurs, la voie des « réformes » est une impasse pour ceux qui aspirent sincèrement à changer l'ordre établi. Guevara devint célèbre en participant à la révolution cubaine de 1959. Dans les années précédentes il avait combattu, aux côtés de Castro, contre la dictature de Batista qui avait fait de l'île un paradis pour les riches et les gangsters nord-américains, et un enfer pour les pauvres locaux.

C'est parmi les paysans de la Sierra Maestra que les partisans de Castro s'étaient organisés en guérilla pour se lancer à la conquête du pouvoir. Guevara resta à Cuba jusqu'en 1964, avant de tenter de recréer des guérillas paysannes à l'image de celle qui avait triomphé à Cuba. En Bolivie notamment où il allait trouver la mort trois ans plus tard.

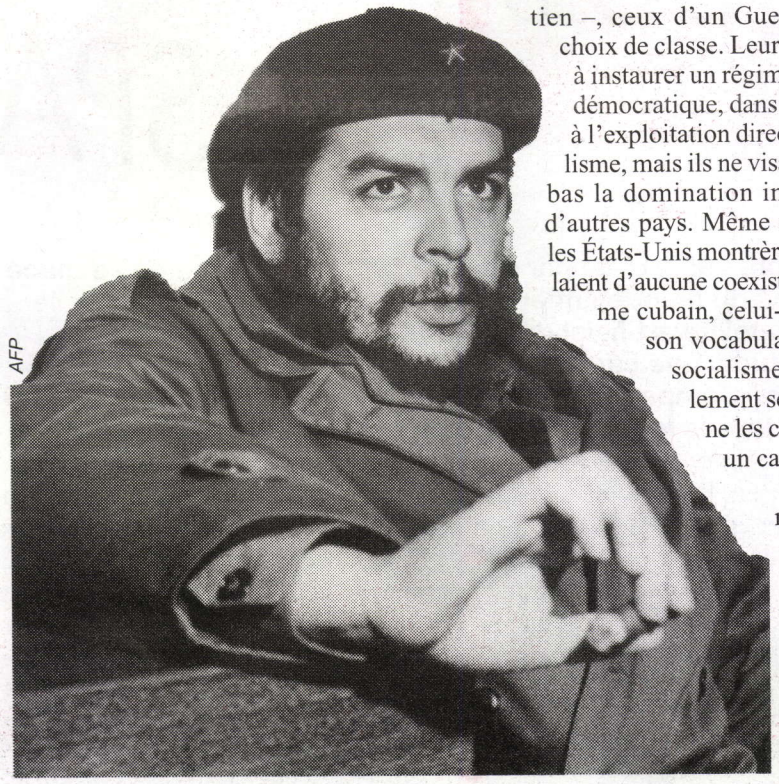
AFP

LE CHOIX DES RÉVOLUTIONNAIRES TIERS-MONDISTES

Comme Castro et les dirigeants révolutionnaires tiers-mondistes de cette époque, Guevara avait choisi de s'appuyer militairement et politiquement sur les paysans. S'inspirant de l'exemple d'une révolution chinoise victorieuse, les nationalistes du Tiers Monde y avaient vu l'espoir de prendre du champ par rapport à l'impérialisme dominant. Cela, en s'appuyant sur la majorité paysanne de la population, sans que la classe ouvrière soit prise en compte et encore moins sans qu'elle soit appelée à prendre la direction politique de la lutte émancipatrice.

Les choix d'un Castro – qui, lors de la révolution, ne se revendiquait pas du marxisme mais d'un humanisme vaguement chrétien –, ceux d'un Guevara étaient des choix de classe. Leur révolution visait à instaurer un régime plus juste, plus démocratique, dans un pays soustrait à l'exploitation directe par l'impérialisme, mais ils ne visaient pas à mettre bas la domination impérialiste dans d'autres pays. Même quand, bien vite, les États-Unis montrèrent qu'ils ne voulaient d'aucune coexistence avec le régime cubain, celui-ci, s'il radicalisa son vocabulaire en parlant de socialisme, ne changea nullement ses perspectives. Il ne les concevait que dans un cadre national.

Cette perspective nationale resta celle de Guevara quand il quitta Cuba pour tenter, d'abord au Congo puis en Bolivie, de renouveler l'expérience guérilleriste cubaine. Et ce n'est pas un hasard. En choisissant de prendre appui sur des guérillas paysannes, Guevara, comme Castro, renonçait du même coup à s'appuyer sur la seule force sociale porteuse d'un idéal internationaliste, la classe ouvrière, parce que son combat pour instaurer un ordre nouveau, socialiste, sur les ruines du système d'exploitation capitaliste, n'a de sens qu'à l'échelle mondiale.

AVEC OU SANS LA CLASSE OUVRIÈRE ?

« Che » Guevara comme les nationalistes du Tiers Monde et les intellectuels petits-bourgeois, fûssent-ils révolutionnaires, n'avaient aucune confiance dans la classe ouvrière pour transformer la société. Au contraire, ils se défient du prolétariat qu'ils voient comme une classe capable de prendre en charge des intérêts bien plus vastes que ceux des bourgeoisies nationales.

Avec Guevara, puis sans lui, le régime cubain ne chercha jamais à étendre sa victoire au-delà de ses frontières. Ici ou là, il soutint bien des mouvements de guérilla, mais il en lâcha d'autres aussi, et pour les mêmes raisons, dictées par les intérêts nationaux de l'État cubain. Jamais, même face à l'imminence d'une intervention militaire, ni Guevara ni Castro ne cherchèrent à s'adresser à la seule force qui aurait pu menacer l'impérialisme américain sur ses arrières, le prolétariat des États-Unis.

L'échec du guevarisme n'est pas celui de l'internationalisme. Au contraire, c'est celui d'une tentative de juxtaposer des luttes conçues dans un cadre national, sinon nationaliste et, par là-même, n'ouvrant aucune perspective réelle d'émancipation à toute l'humanité.

Guevara avait choisi le camp des opprimés, sa vie et sa mort en témoignent et lui donnent une place parmi les grandes figures des combattants de la liberté. Mais il n'avait pas choisi le camp du prolétariat, à la différence des combattants d'une autre révolution dont les conséquences et les prolongements ébranlèrent le monde : celle d'Octobre 1917, dont on s'apprête à célébrer le 80e anniversaire.

P.L.

LUTTE DE CLASSE n°29 (octobre 1997) est parue

Au sommaire :

- **France – Après plus de trois mois de gouvernement socialiste.**
- **Espagne – Le problème basque aujourd'hui : l'héritage empoisonné du franquisme.**
- **États-Unis – La grève d'UPS : une lutte pour de « bons emplois »**
- **Grande-Bretagne – Derrière le scandale de l'aide aux sinistrés de Montserrat, les restes pourrissants du colonialisme britannique.**
- **Tribune de la minorité – S'adresser au Parti Communiste**

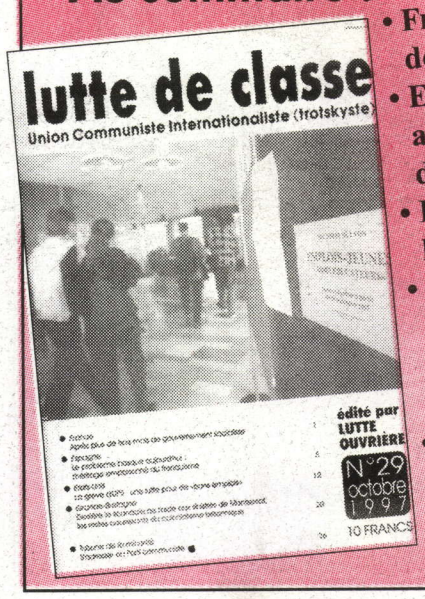

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres

Voir

El Che, Ernesto Guevara

Enquête sur un homme de légende

de Maurice Dugowson

Le trentième anniversaire de la mort de Guevara a entraîné une floraison de livres, de disques et ce film, réalisé à partir d'interviews de témoins, de documents filmés ou de photographies.

Guevara a été filmé, très jeune, par ses parents. D'autre part, la télévision cubaine a l'habitude de reconstituer, comme si c'était des actualités et sans trop de scrupules, des téléfilms réalisés avec des acteurs qui rejouent les scènes historiques de la révolution cubaine ou certains épisodes de la vie du Che. Cette documentation filmique constitue l'un des principaux intérêts du film, même s'il est agaçant de ne pas savoir quand on a affaire à des documents ou à des fictions de la télévision cubaine.

Le film reprend le mythe d'un Guevara marxiste. Les choix politiques de Castro, eux, sont plus clairement présentés, ceux d'un simple partisan de l'indépendance nationale. Sur cette opposition supposée, le film évoque les relations entre les deux hommes.

Il suggère un Guevara voulant aller plus loin et désavoué par un Castro, plus réaliste. Il ne restait plus à Guevara qu'à disparaître de Cuba et rejoindre la guérilla. Le voilà au Congo, où l'on nous montre Kabila, jeune, qui a déjà l'étoffe d'une franche crapule. Puis c'est l'échec et la mort en Bolivie, qui alimente des interrogations sur les responsabilités de Castro. Interviewé, ce dernier balaie le tout d'un revers de main mais, de toute manière, on ne peut guère lui faire confiance.

Sur le plan politique, le film a peu de choses à dire sur les espoirs soulevés par la révolution cubaine comme sur les limites que lui confèrent des dirigeants étrangers au prolétariat. Quelques témoignages sont cependant intéressants. Celui d'un ancien guérillero « Benigno », qui participa à plusieurs maquis avec Guevara, et qui vient de rompre récemment avec Fidel Castro. Honnête, semble-t-il, il permet de se faire une idée des raisons de son engagement et des espoirs qui pouvaient l'habiter il y a trente ans. Dans un autre registre, l'officier, responsable du groupe de soldats boliviens qui exécutèrent le guérillero, et qui évoque la sordide exécution comme s'il y était étranger, est intriguant.

Si on n'accorde pas trop d'importance aux fausses pistes explicatives suivies par ce film, il permet de se faire une idée de ce que fut l'action de Guevara, tout en rappelant les principaux événements internationaux de l'époque.

Jacques FONTENOY

Lutte Ouvrière – Directeur de publication : Michel Rodinson – Commission paritaire n° 64-995